la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE
Fondée par **Pierre MONATTE** en 1925

L'action revendicative dans la métallurgie
par Marcel CHAUSSE

La « Table ronde syndicaliste » de la Loire
par Jean GIRY

Ambiance syndicale en Allemagne
par Gérard SANDOZ

Les hiérarchies sociales dans le camp "socialiste"
par Roger HAGNAUER

Numéro 503 — Nouvelle série N° 202 **MARS 1965 — PRIX : 2 F**

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire (mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE - ALGERIE

Six mois .. .. 11 F
Un an .. .. 20 F

EXTERIEUR

Six mois .. .. 13 F
Un an .. .. 24 F

Le numéro : 2 F

ADRESSER LA CORRESPONDANCE concernant la rédaction et l'Administration à la « *Révolution prolétarienne* »
21, rue Jean-Robert, Paris (18e)
Téléphone : 607-02-06

PERMANENCE
Les jeudis de 18 h à 19 h
Les samedis de 17 h à 19 h

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS
notre compte chèque postaux
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 503 - Mars 1965

L'action revendicative dans la métallurgie .... M. CHAUSSE
Retour à l'essentiel .... L MERCIER
Chronique de l'Union des syndicalistes : La France, pays des bas salaires. — La nouvelle classe en U.R.S.S. — Une coupe dans la fiscalité française. — La France n'a pas ratifié la Charte sociale européenne .... R. GUILLORE
La Voix des syndicalistes de la Loire : La « Table ronde syndicaliste » (J. Giry). — La réunion du 23 janvier à Saint-Etienne
Prix, salaires et plan V .... J. FONTAINE
A propos de la science d'hier et d'aujourd'hui : Découverte et exploration .... R. LOUZON
Parmi nos lettres : Fossoyeurs du capitalisme ou ses profiteurs ? (Un lecteur). — L'instituteur et le fraiseur (P. Aubery). — A propos des « révolutionnaires professionnels » (Aubery et Baranton).
Le syndicat et l'entreprise .... P. AUBERY
La question du mois... et la bêtise du mois R. LOUZON
Les hiérarchies sociales dans le camp « socialiste » .... R. HAGNAUER
Faut-il choisir ? .... R.H.
Un centenaire qui ne doit pas être oublié : Le « Manifeste des soixante » .... T. ARGENCE
Ambiance syndicale en Allemagne ...... G. SANDOZ
En Algérie : Un projet syndicaliste sur le contrôle ouvrier est interdit ....
A travers les livres : Questions actuelles du syndicalisme, par Pierre Le Brun (R.G). — Un poète rationaliste : Gaston Albert (Louis Simon).

Entre nous...

Tous ceux qui participaient à notre repas fraternel du 7 février, vieux, moins vieux et jeunes réalisaient parfaitement que les quarante années de la R.P. représentaient une rare performance. Aucun de ceux qui avaient assisté au repas du dixième anniversaire en 1935 — et qui étaient encore assez nombreux — ne pouvait espérer à cette époque retrouver trente ans après ses compagnons de ce jour-là. Aucun non plus ne pouvait prévoir les événements prodigieux, les catastrophes historiques et cosmiques qui ont bouleversé en trente ans les institutions qui paraissaient indestructibles.

Si cette longue période avait ressemblé à celles de même longueur qui l'ont précédée, la survivance de la R.P. serait déjà exceptionnelle et inouie. Qu'elle tienne après tant d'épreuves et de doutes, soutenue presque par les mêmes hommes, avec le même esprit, les mêmes tendances fondamentales, cela tient du miracle.

Le miracle — dit un personnage de Bernard Shaw — c'est ce qui confirme la foi. Dans la bouche d'un archevêque, c'est une ironique boutade. Pour nous, qui ne croyons pas aux inexplicables interventions divines, et pour la R.P. c'est une simple vérité.

Pour les vieux d'entre nous, ce repas des quarante ans, confirmait leur Foi dans le mouvement ouvrier, dans nos espoirs de libération, dans l'Homme, dans la liberté de l'Esprit. Cela consolide leur conviction que rien n'est jamais fini, que tout peut être dit, que ce que l'on dit aujourd'hui sans être entendu, se prolonge à travers le temps et les lieux et finit toujours par rencontrer des échos favorables, que si désespérant que soit aujourd'hui, il y a toujours un lendemain.

Mais il faut aussi que cette manifestation du 7 février ait ses lendemains... Ce sont les plus anciens qui appellent un renouvellement de l'équipe, soit fatalement un enrichissement... Mais c'est d'abord à chacun des amis du 7 février, à chacun des amis de la Loire du repas du 23 janvier, qu'il importe de travailler à ce renouvellement, à cet enrichissement.

Le miracle des quarantes années de la R.P. doit aussi confirmer leur foi à tous.

« La foi qui n'agit pas, est-ce une foi sincère ?... »

Agir c'est ne jamais se lasser de faire connaître la R.P. Sans se décourager, quels que soient les désillusions et les échecs. Ce militant ouvrier, trop pris par la besogne quotidienne, pour suivre notre effort, sera quelque jour spécialement attiré par ce qu'il n'aura lu nulle part ailleurs — sera tenté de dire librement dans la R.P., ce qu'aucun bulletin officiel, aucun organe de parti ou de tendance n'oserait publier.

Ce jeune que notre pauvreté incite au dédain, que nos controverses rebutent, qui est peut-être intimidé par notre « ancienneté » et le style péremptoire dont nous usons trop souvent inconsciemment ou non, subira une de ces pénibles crises de confiance comme nous en avons connu à son âge — et, comme nous à son âge, l'existence de la R.P. lui permettra peut-être de saisir à quoi se raccrocher, et d'éviter ainsi l'inertie du désespoir ou les facilités de la corruption...

Aujourd'hui, plus qu'hier, des militants ouvriers, des jeunes révolutionnaires qui pensent, ont à méditer la célèbre parole : « Le difficile, ce n'est pas de faire son devoir, c'est de le connaître... » Si la R.P. leur offre non la connaissance, mais les éléments de sa conquête, ils sauront vite en comprendre la nécessité.

Mais il faut qu'elle les touche, qu'ils s'y habituent jusqu'à ce qu'ils la réclament.

Que chacun de nos amis abonne quelques-uns de ceux-là, même de ceux qui semblent éloignés de nous. Et notre journée du 7 février aura les lendemains qu'elle mérite et que mérite la R.P.

L'ACTION REVENDICATIVE DANS LA MÉTALLURGIE

A mesure que nous prenons du recul nous réalisons à quel point la date du 27 janvier 1965 a été néfaste au mouvement syndical français.

Nous avons été nombreux, ces derniers mois, à croire enfin possible une grève générale, sinon sur le plan interprofessionnel, du moins au niveau professionnel. Quand la constatation s'est imposée, que les grèves partielles — efficaces de 1959 à 1962 — devenaient inefficaces et impossibles à partir de 1963, nous avons fait en sorte d'imposer une grève générale en 1964.

Les Fédérations de la Métallurgie FO, CFDT, CGT se sont réunies plusieurs fois depuis l'automne 1964.

La position de la Fédération FO a été, en gros, la suivante : les travailleurs de la métallurgie désirent la grève générale. Si l'unité des fédérations se réalise à ce sujet, elle a grande chance de succès. Faisons donc un premier mouvement de 24 heures, suivi d'autres mouvements.

Obstruction systématique de la CGT qui en reste aux « journées d'action où chaque syndicat ou section syndicale décideraient de la forme d'action opportune ».

Jeu équivoque de la CFDT qui est d'accord, sur le fond, avec les positions FO, mais qui veut surtout réaliser « l'unité d'action », comme si l'unité d'action était une fin et non pas un moyen, et qui, dans cette perspective, tient surtout à réaliser quelque chose, n'importe quoi, avec la CGT.

LA GREVE DU 11 DECEMBRE

La grève générale du 11 décembre a été un succès. Non pas un succès total. Nous avons eu contre nous, métallurgistes, la presse et la radio qui nous ont ignorés, et certains militants CFDT et CGT qui ont freiné la participation au mouvement.

Le tort de la Confédération FO a été, d'une part de trop précipiter ce mouvement qui aurait peut-être été mieux placé au début de janvier, mais surtout de ne pas prendre de nouvelles mesures pour renouveler immédiatement une deuxième et une troisième journées de grève générale. FO qui a, seul, le mérite d'une initiative que personne autre n'a prise, aurait dû poursuivre sur sa lancée. La confiance des travailleurs était *au bout* de l'opération.

RETOUR AU PARTIEL

Ne l'ayant pas fait, des militants ont substitué à la formule du « Tous ensemble », la formule du « Tous ensemble, les uns après les autres ! » Quelqu'un me disait : « Si encore chacun avait suivi à son tour ! » Mais, précisément camarade, ça ne suit plus lorsque le tous ensemble n'est pas fait ensemble. Chacun n'y croit que lorsqu'il y a tout le monde. Suivant la formule : « Le Français est individualiste en rangs serrés ».

La grève du 27 janvier, parce qu'elle était une grève tournante, parce qu'elle a supporté l'arrangement tacite que l'on sait avec les pouvoirs publics, ne pouvait pas être un succès.

Lorsque la Fédération FO de la Métallurgie s'est réunie avec les deux autres fédérations pour la préparation de la journée du 27 janvier, elle s'est retrouvée devant un texte proposé par la CGT et accepté par CFDT appelant les métallurgistes aux « manifestations qu'ils jugeront opportunes ». FO, après avoir demandé les 24 heures de grève et, tout au moins, un minimum de 2 heures, n'a réussi à obtenir que « des arrêts de travail pouvant aller jusqu'à 24 heures ! »

D'autres réunions suivirent où chacun reprit les mêmes positions.

Nous avons émis l'hypothèse que l'attitude cégétiste changerait à la veille des élections municipales. Cultiver le mécontentement en présentant le PC comme susceptible de faire améliorer les choses pouvait, en effet, gagner quelques voix.

Il faut abandonner aujourd'hui cette hypothèse qui, sur le plan syndical, restait un espoir.

DE NOUVELLES PERSPECTIVES

Faut-il dès lors tomber dans le pessimisme et penser que le gouvernement a marqué un point important dans la lutte qu'il poursuit pour la désorganisation des syndicats, après sa victoire contre les partis politiques ? On serait parfois tenté de conclure ainsi et de redouter que la classe ouvrière ne soit plus capable aujourd'hui de réagir, non pas par absence de désir de lutte des travailleurs, mais par le jeu stérile des organisations syndicales.

Il est certain que l'hypothèque communiste pèse d'un poids très lourd dans la balance. Le fait que les responsables de l'organisation syndicale la plus importante n'obéissent pas aux objectifs de lutte revendicative mais à des objectifs de position politique internationale fausse absolument le jeu de la lutte revendicative. Et la satisfaction des revendications générales passe par le déclin de la CGT.

Est-ce à dire qu'il faille attendre ce jour-là, sans rien tenter ? Je ne le pense évidemment pas. Des initiatives comme celle de FO le 11 décembre devront être reprises et poursuivies.

Il faudra, d'autre part, travailler encore davantage à l'unité syndicale. Ce que peuvent les Américains et les Allemands grâce à l'unité syndicale, doit aussi se réaliser ici.

Je pense surtout à la caisse de grève qui peut faciliter les mots d'ordre de grève de longue durée. Les grèves semestrielles du printemps et de l'automne sont sans doute, pour un temps, révolues. La durée d'un contrat d'entreprise ou d'un accord de salaire sur un an ou deux ans peut permettre la constitution des réserves nécessaires à déclencher efficacement une grève de longue durée au bout de deux ans.

Partisans que nous sommes de la nécessité de l'action directe, nous devons rechercher, mois après mois, périodes après périodes, grèves après grèves, quelle meilleure forme d'action directe s'applique aux jours que nous vivons.

Puissions-nous faire comprendre à tous nos militants combien cette recherche reste passionnante et que l'efficacité est au bout de ces tâtonnements et de ces actions.

M. CHAUSSE.

RETOUR A L'ESSENTIEL

Il y a beaucoup à apprendre chez les jeunes, sans doute parce qu'ils ressentent plus directement que les anciens — lesquels ont été conduits au fil des années jusqu'à la situation présente et qu'il leur faut s'en accommoder, puisque la retraite est proche — l'absurdité de la vie quotidienne, en même temps que l'hypocrisie des morales ou des théories qui tentent de la justifier.

Point n'est question de faire de la jeunesse un mythe, comme il existe celui de l'expérience, ou celui de la sainteté. Il est plus simplement normal d'attendre, de la part d'yeux neufs, davantage d'étonnement pour les contradictions qui existent entre ce qui est dit et ce qui est fait, que des pupilles qui en ont tant vu.

Placés devant des problèmes neufs, il est logique que les anciens tentent d'aménager les formules et doctrines anciennes, jusqu'à les faire couvrir les réalités nouvelles, rebelles aux classements. Par contre, les jeunes cherchent des définitions et des théories leur permettant de comprendre la complexité sociale qu'ils doivent affronter. D'où tensions, ruptures et discontinuité dans les mouvements.

Il n'y a là rien que de banal, sauf que la rapidité des changements dans les structures de la société font que les habituelles querelles entre générations prennent un tour aigu. Si les anciens continuent d'affirmer qu'ils savent, mais qu'ils ne se montrent capables que de parler du passé, il y a fort à parier qu'ils se retrouveront exclus du présent.

Le jeu sur les mots ne peut suffire. Les jeunes générations ont le sentiment d'entrer dans une ère de bien-être et d'abrutissement, de dépendre d'une société pleine de possibilités individuelles mais fonctionnant sans contrôle. Il est donc difficile de leur parler de prolétarisation, de paupérisation, de luttes sociales simplifiées. Il n'est guère d'entreprise ou de service d'une certaine dimension où le patron soit visible, ni même identifiable. La direction est anonyme ; même présente, elle n'est jamais entièrement responsable, presque toujours dépendante de jeux ou de règles mal connus et en tous cas hors de portée. Les opinions, les tactiques — sociales, politiques, syndicales — divergent sur des questions de pourcentages, de répartition, et non pas sur le fonctionnement de la société elle-même. La frustration est ressentie beaucoup moins sur le plan de la consommation, des bénéfices d'une relative abondance, que celui de la participation, de la responsabilité personnelle aux décisions essentielles.

Les idées — ou les idéologies — socialistes, continuent de correspondre à une vague et générale aspiration de société moins abstraite, plus humaine, davantage solidaire et libertaire, mais les organisations qui les défendent ou disent s'en inspirer paraissent mener un inacceptable double jeu. D'une part elles captent et capitalisent ces espoirs et ces velléités, d'autre part elles se comportent en fonction de problèmes de direction, d'états-majors, de bureaucraties, sans perspectives, sans agilité mentale, sans initiative, sans volonté de changements fondamentaux.

Ce ne sont pas les syndicats, mais la direction sociale chez Renault qui mène le jeu. Aux Etats-Unis, la lutte pour les salaires se transforme rapidement en lutte pour la conservation et la protection de l'emploi, devant les effets de l'automatisation. En Suisse, c'est le Parti socialiste qui est le plus ardent à limiter et réduire les vagues d'émigrants travailleurs. En Belgique, les régions minières sont parfaitement organisées — syndicats, coopératives, mutuelles, groupes politiques — dans le cadre du système d'Etat, mais les mineurs, souvent saisonniers même s'il s'agit de « saisons » de deux ou trois ans, sont Algériens, Yougoslaves, Grecs, Turcs ou Italiens. Dans les pays neufs qui se réclament du socialisme, les premières mesures que prennent les gouvernements visent la liquidation des associations au travers desquelles les ouvriers et paysans pourraient effectivement prendre part à l'organisation de la société.

Une tâche essentielle, valable aussi bien pour les anciens, qui ont à découvrir des situations et des phénomènes originaux, que pour les jeunes, qui ne disposent pour leur prise de conscience que de schémas hérités, serait donc de retourner à la vie quotidienne. Il est étonnant que la plupart des journaux et revues qui se réclament de la classe ouvrière publient presque exclusivement des textes d'interprétation et de généralisation, à base de chiffres officiels ou de documents administratifs, ou des considérations idéologiques, alors que la réalité vécue des usines, des bureaux et des banlieues n'est que rarement évoquée.

Le chiffre du revenu moyen par tête pour le travailleur est une chose, mais son existence réelle — sur le lieu du travail, dans ses longues pérégrinations du logis à l'usine, dans son rôle de « machine à sous » de la famille, dans ses fausses joies de spectateur — en est une autre. Pas moyen de relancer ou de rebâtir un mouvement qui soit conscient sans cette première prise de conscience.

Peut-être les « lois de l'Histoire » en prendront-elles un coup, et les points d'interrogation seront-ils plus nombreux que les opinions affirmées, mais c'est la situation du prisonnier-bénéficiaire de notre marche, à l'aveuglette, vers la prospérité du bœuf gras qui exige de reprendre les problèmes par en bas.

Louis MERCIER.

DEUX REVENDICATIONS A PRECONISER DANS NOS SYNDICATS

— Salaire mensuel garanti

— Echelle mobile des salaires

par rapport aux prix par rapport à la productivité

CHRONIQUE DE L'UNION DES SYNDICALISTES

LA FRANCE, PAYS DES BAS SALAIRES

A la seule exception de l'Italie, dans tous les pays développés de l'Europe, et pour la plupart des industries, l'heure de travail coûte plus cher qu'en France. Ce qui est une autre façon de dire que, salaire social et indirect compris, primes, indemnités, heures supplémentaires comprises, les ouvriers français sont les plus mal payés d'Europe. Ajoutons que, dans tous ces pays, et cette fois l'Italie étant incluse, les salaires augmentent plus vite qu'en France, c'est-à-dire que le retard social de la France s'accroît. D'où tenons-nous ces données ? Mais tout simplement de l'Institut National de Statistique et des Etudes Economiques (I.N.S.E.E.). C'est « *Le Monde* » des 21-22 février qui nous rend compte de l'étude sur les coûts salariaux, en France et en Europe, que vient de publier ce très honorable Institut.

Voici ce qui ressort de cette étude : à la fin de 1963, les salaires directs payés aux ouvriers en Allemagne étaient plus élevés que les salaires français dans les trente-sept industries intéressées par l'enquête. Une seule exception : la construction aéronautique. La différence dépassait 20 % dans l'électro-technique, les matières plastiques, le verre ; elle dépassait 30 % dans l'industrie chimique, les constructions navales, pour atteindre 50 % dans l'imprimerie et la sidérurgie !

Il s'agit de « salaires directs », direz-vous. Mais il faut tenir compte des charges sociales, ces fameuses charges sociales qui provoquent les lamentations des différentes catégories d'exploiteurs français du travail salarié. Eh bien ! *toutes charges comprises*, c'est encore en Allemagne que les coûts de main-d'œuvre ouvrière sont les plus élevés. Dans la moitié des industries, l'écart dépasse 10 % ; il est supérieur à 20 % dans sept d'entre elles.

La comparaison des coûts salariaux reste défavorable à la France (défavorable aux ouvriers, c'est-à-dire favorable aux patrons), par rapport aux autres pays du Marché Commun. Les salaires ouvriers belges sont pourtant assez voisins des salaires français : ils sont supérieurs dans certaines industries, inférieurs dans d'autres.

En Italie, à l'exception toutefois de l'imprimerie, les salaires directs sont nettements inférieurs à ceux qui sont pratiqués en France. Mais si l'on tient compte du « salaire social », plus élevé en Italie, les écarts diminuent. Surtout, il faut souligner que la comparaison des salaires *entre 1959 et 1964* fait ressortir que les salaires augmentent beaucoup plus rapidement en Italie qu'en France : 75 % contre 47 %. Hormis la Belgique, la hausse des salaires a été, pendant cette période et pour tous les pays du Marché Commun, notablement plus élevée que dans notre belle France.

Il est impossible de ne pas remarquer que cette période est justement celle de l'apothéose du gaullisme. Les chiffres ci-dessus donneraient un tour moins flatteur aux considérations économico-sociales du grand général. Elles permettront aussi de traiter comme il convient les protestations de nos patrons contre le coût « excessif » et, parait-il, non concurrentiel, de la main-d'œuvre ouvrière française.

LA NOUVELLE CLASSE EN U.R.S.S.

Dans notre dernier numéro et dans cette chronique, nous avons commencé une discussion sur la vie ouvrière en U.R.S.S. : hiérarchie *réelle* des salaires, durée *réelle* du travail.

Le jour même où ce numéro de février parvenait à nos abonnés, « *Le Monde* » du 19 février nous donnait, sous la plume autorisée de *Michel Tatu*, un remarquable article sur « la nouvelle classe en U.R.S.S. ». Je pense que beaucoup de nos camarades l'ont lu ; s'ils ne l'ont pas fait, qu'ils se le procurent : il en vaut la peine. Nous comprenons là, en dehors de toute donnée chiffrée et d'une façon très vivante, ce qu'est la nouvelle classe : sa genèse, son développement, son existence abritée, son installation, son conservatisme, son idéologie de façade et sa philosophie réelle, sa nouvelle « conscience de classe », son auto-défense. Je le répète : c'est édifiant et convaincant. Cela en devient même satisfaisant pour l'esprit, tant la formation et la consolidation de cette nouvelle classe de « gospoda » (les messieurs, dit le bon peuple) apparaissent comme des phénomènes naturels et, pour ainsi dire, automatiques.

Ce ne sont pas des données salariales, encore discutables et discutées, qui peuvent faire saisir le processus d'installation de la « nouvelle classe ». *Michel Tatu* écrit : « *Tout l'or du monde serait impuissant à procurer ces avantages à quiconque n'aurait pas franchi le cercle magique à l'intérieur duquel le « natchalstvo »* (le chef) *a bâti son confort.* »

Remarquez que cela n'enlève rien à la valeur des questions posées ici et qui concernent les conditions de vie des travailleurs en U.R.S.S., c'est-à-dire de ceux qui n'appartiennent pas à « la nouvelle classe », les conditions de vie de ceux qui sont à la base, ou dans la partie médiane, de la pyramide sociale. Parmi ceux-là, les écarts de salaires ont-ils diminué dans la dernière période ? et la durée du travail a-t-elle aussi diminué ? C'est à cela que nous aimerions pouvoir répondre plus nettement que nous avons pu le faire, indépendamment de l'opinion que l'on peut avoir — et que la série d'articles de Michel Tatu peut éclairer — sur le « communisme » très particulier que l'on découvre en U.R.S.S. J'ai tenu à communiquer les étapes de mon enquête personnelle, simplement pour mettre en évidence les difficultés que l'on a quand on veut s'informer objectivement afin d'essayer de répondre clairement à des questions aussi claires. Ces difficultés même sont édifiantes. Le sont aussi les contradictions qui éclatent entre les différentes informations.

Comme conclusion de cette première enquête, j'avais cru pouvoir avancer : depuis la réforme monétaire de 1961, il semble que la hiérarchie des salaires se soit rétrécie en U.R.S.S. L'article de Michel Tatu, qui traite d'un tout autre problème, apporte cependant une sorte de confirmation à ce que j'avançais. Il écrit : « *Au contraire de son prédécesseur, M. Khrouchtchev avait tenté d'inaugurer une politique plus égalitaire : peu après s'être installé au faîte du pouvoir, il réduisit les traitements les plus excessifs, en particulier ceux des officiers, et releva les salaires les plus bas.* »

Cela, ainsi que d'autres arguments de Michel Tatu, peut jeter une lumière nouvelle sur les raisons de l'éviction de Khrouchtchev. Celui-ci se serait peut-être un peu trop risqué à mettre en cause les privilèges de « la nouvelle classe ». Il ne pouvait pas l'emporter au paradis. La chute de Khrouchtchev serait une « réaction », non seulement au sens physique du mot, mais au sens politique. Rien de ce qui s'est passé depuis cette chute ne permet, en tout cas, de rejeter cette hypothèse.

UNE COUPE DANS LA FISCALITE FRANÇAISE

« Je ne le changerais pour rien au monde... » écrivait, dans notre dernier numéro, notre ami *Marcadet* en parlant du journal « *Le Monde* ». Il faut bien que nous lui donnions raison (publicité gratuite), puisque c'est encore dans ce journal (numéro du 1er mars) que nous trouvons cette coupe, pleine d'enseignements, à travers l'impôt sur le revenu en France, c'est-à-dire à travers la pyramide sociale des revenus, de la pauvreté à la richesse. Cela tombe bien au moment où beaucoup d'entre nous viennent de suer sang et eau sur leur déclaration de revenus !

De cette étude que *Gilbert Mathieu* fait d'un rapport de « *Statistiques et études financières* » de janvier 1965, nous pouvons tirer un certain nombre d'indications intéressantes.

D'abord, cet impôt sur le revenu qui nous paraît si lourd (les salaires constituant les deux tiers de ces « revenus » soumis à l'impôt), ne fournit pourtant qu'un septième (moins de 15 %) des recettes totales du fisc. Le reste, l'énorme reste, est produit par les impôts indirects que nous acquittons dans le prix des marchandises que nous consommons.

Deuxième constatation : sur 15 millions de familles françaises, la moitié environ paye l'impôt sur le revenu. Quels sont donc ces 7 millions de ménages dont les revenus sont trop bas (ou sont déclarés trop bas) pour être soumis à cet impôt ? Deux ménages ouvriers sur trois : vérification nouvelle du niveau peu élevé des salaires, lesquels n'ont aucune possibilité de dissimulation. Mais aussi la grande majorité des exploitants agricoles et de nombreux petits commerçants.

Autre constatation : le nombre des contribuables augmente plus que la population, parce que, les revenus déclarés étant en augmentation nominale, la « grille » d'imposition est restée la même. Une injustice de plus que nous avons déjà dénoncée et sur laquelle nos syndicats devraient faire un peu plus de bruit qu'ils n'en font.

Le gros de la troupe des contribuables, cinq millions et demi déclarent des revenus *nets* compris entre 5.000 F et 20.000 F (500.000 et 2 millions d'anciens francs), ce qui correspond à peu près à un revenu effectif compris entre 500 et 2.000 F par mois. Ils fournissent plus de 80 % du produit de l'impôt ! Ceux qui se trouvent au-dessus de cette ligne en fournissent 10 % environ.

Parmi ces privilégiés, il y en a 20.000 (vingt mille ménages) qui, en 1962, ont réclaré un revenu *net* supérieur à 100.000 F (dix millions d'anciens francs) soit un revenu effectif de plus de *un million d'anciens francs par mois !* Mais ce qui est surtout significatif, c'est que le nombre de ces riches a augmenté de 58 % en deux ans. « *On peut y voir*, écrit Gilbert Mathieu, *un signe d'enrichissement rapide des classes favorisées de la nation.* »

A un pôle : pauvreté persistante pour deux sur trois des familles ouvrières. A l'autre pôle : accumulation de la richesse.

LA FRANCE N'A PAS RATIFIE LA CHARTE SOCIALE EUROPEENNE

Qu'est-ce que la Charte Sociale Européenne ? C'est un document juridique dû à l'initiative du Bureau International du Travail et auquel a collaboré notamment la Confédération Internationale des Syndicats Libres. Cette Charte a été définitivement établie par l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe. Elle énonce les principes sociaux acceptés par les pays qui la ratifient, ainsi que les droits reconnus aux travailleurs de ces pays : parmi eux, le droit au travail, le droit syndical, le droit de négociation collective incluant le droit de grève, le droit à l'assistance sociale et médicale, des dispositions intéressant les travailleurs immigrants.

Il s'agit donc d'un droit social qui serait étendu à l'Europe et dont le respect serait assuré et contrôlée par tous les pays signataires. Cette Charte est entrée en application le 26 février 1965. Elle a été ratifiée par la Grande-Bretagne, la Suède, la Norvège, l'Irlande et, depuis le 2 janvier, par l'Allemagne fédérale.

La France n'a pas ratifié la Charte Sociale Européenne...

Raymond GUILLORÉ.

CONTRE LE FRANQUISME
MEETING A LIMOGES

le vendredi 26 mars à 20 h 30

au Cinéma « PARIS »

organisé par le Comité départemental de la Haute-Vienne « **Pour l'Espagne Libre** ».

Présidence : Me CHARLET.

Orateurs :

Ch.-Aug. BONTEMPS
Me Yves DECHEZELLES
Denis FORESTIER
Rodolfo LLOPIS
Federica MONTSENY.

Vient de paraître :

A JEAN-PAUL SAMSON
(1894-1964)

Textes et témoignages de :
Georges Belle - Jean Bloch-Michel - Michel Boujut - Pierre Boujut - André Breton - Pierre Chabert - René Char - Jean Daniel - K.A. Jelenski - Claude Le Maguet - J.-D. Martinet - J.-J. Morvan - Adrien Miatler - Robert Proix - André Prudhommeaux - Ignazio Silone - Gilbert Trolliet - Charles Vildrac - Gilbert Walusinski - Robert Wolfsohn - Georges Hubert.
Suivis d'un important choix de proses et poèmes de **Jean-Paul Samson** et illustrés de nombreuses photographies.
Le numéro : **6 francs.**

Dépositaire : **Robert PROIX**
3, Clos-des-Français
Montreuil-sous-Bois (Seine)
C.C.P. 5207 58 - Paris

« **TEMOINS** » n° 36

LA VOIX DES SYNDICALISTES DE LA LOIRE

LA " TABLE RONDE SYNDICALISTE "

Lors de la réunion des Amis de la « R.P. » a Saint-Etienne le 23 janvier 1965, plusieurs camarades avaient manifesté le désir de connaître un peu mieux la Table ronde syndicaliste de la Loire, dont il arrive de parler ici ou là, sans bien savoir au juste ce qu'elle est.

S'inscrivant dans une série d'expériences que les uns pourraient faire remonter à la scission C.G.T. et C.G.T.F.O., d'autres à la Libération, et d'autres à plus loin encore, avant la guerre de 39, disons plus simplement que cette Table ronde concrétise le désir — et même le besoin — qu'ont des *militants de diverses tendances et de différentes affiliations de se rencontrer.*

L'occasion se présentera sans doute de rappeler quelques-unes de ces expériences, telles que le Comité de liaisons intersyndicales des années cinquante, puis la Table ronde syndicaliste qui a pris le relais.

Les travailleurs ont sentimentalement le désir de larges regroupements. Des militants ont les mêmes aspirations, mais ne souhaitent pas forcément n'importe quel regroupement, et pour n'importe quel objectif.

L'idée d'unité organique du mouvement syndical, comme l'idée de l'unité d'action, supposent d'abord que des militants ne restent ni isolés, ni enfermés dans leurs affinités, leur syndicat, leur fédération ou leur union départementale.

Le problème des *liaisons intersyndicales* a toujours été un problème majeur. Souvent négligé ou minimisé, il est pourtant *une* des conditions de l'unité organique et de l'unité d'action. Au fond, la Table ronde syndicaliste de la Loire n'est pas autre chose qu'une expérience de liaison intersyndicale.

Elle comprend les *représentants* des organisations suivantes, qui peuvent librement et en toute indépendance s'exprimer au nom de leur syndicat, union départementale ou association et qui ont le *mandat* de participer à cette Table ronde : U.D.-F.O., U.R.-C.F.D.T., section département. F.E.N., syndicat C.G.T. du Livre, C.N.T. espagnole, U.G.T espagnole, P.U.M.S.U.D., S.I.A. (Solidarité Internationale Antifasciste).

Des réunions ont lieu à peu près chaque mois, au siège des diverses organisations et selon les possibilités découlant des dates prévues. Une trésorerie fonctionne pour couvrir les besoins immédiats : correspondance, convocations, tirages urgents. En cas de dépenses non courantes, une participation de tous, en fonction de ses moyens, permet d'y faire face.

La Table ronde syndicaliste est donc un lieu de rencontre permettant des examens, des études, des confrontations et amenant parfois des prises de position publiques ou même des manifestations publiques.

Voici quelques exemples :

— Vaste étude sur les responsabilités du syndicalisme dans la vie économique et sur les limites de ces responsabilités.

— Organisation d'une conférence de presse avec Maître Dechezelles, au moment des sanglantes répressions franquistes de 1963, de l'arrestation d'Espagnols en France et d'étudiants français en Espagne.

— Discussion sur l'opportunité ou non des vacances en Espagne, puis de l'aspect que pourrait présenter le tourisme.

— Réalisation par la Table ronde d'un film « Espagne, tu me fais mal » qui va pouvoir être projeté dès avril 1965 et qui a déjà fait l'objet de demandes émanant de plusieurs départements.

— Organisation du déplacement de deux cars pour le meeting à Lyon contre la peine de mort en novembre 1963.

— Participation au meeting Lecoin à Saint-Etienne, le 12 avril 1964, sur l'objection de conscience et la défense des libertés.

— Réunions d'information diverses lorsque se posent des problèmes d'actualité ou pour faciliter l'approche de questions plus générales. Ce fut par exemple le cas pour une analyse des accords d'Evian ou pour la préparation de débats sur « la planification et les plans économiques ».

La Table ronde se garde de toute intrusion dans les affaires des diverses organisations participantes. Elle n'a pas le pouvoir de mobiliser les masses en de vastes meetings. En aurait-elle le pouvoir que tel ne serait pas son objectif. Elle considère que son rôle est, *essentiellement* de permettre à des militants divers de développer leur pensée, de la préciser, de l'affronter à d'autres conceptions. C'est certainement moins spectaculaire qu'un rassemblement où le succès s'évalue par des nombres. Sans nier aucunement la valeur de manifestations puissantes, sans s'imaginer en aucune façon qu'elle détient une vérité ou qu'elle est une convergence du militantisme conscient, la Table ronde fait tout simplement ce qu'elle peut dans une *optique syndicaliste.*

Elle est plus exactement un *effort commun,* un *effort bien limité, sans ambition comme sans illusion,* une tentative locale, à côté d'autres sans doute, pour réunir des hommes qui veulent demeurer dans le mouvement réel et qui ont tout au moins en commun un certain nombre de conceptions ou de principes.

Nous pouvons regretter par exemple que le seul syndicat C.G.T. venant à la Table ronde soit le syndicat du Livre et que l'U.D.-C.G.T. en tant que telle n'y participe pas.

Mais nous savons que des évolutions s'opèrent, que les pensées évoluent, que les thèses soutenues avec intransigeance dans le passé le sont moins maintenant, que les hérésies d'hier sont vérités admises aujourd'hui, que les vérités d'hier sont opinions discutables aujourd'hui et nous nous refusons à considérer immuables les coupures actuelles.

Pour notre part, nous souhaitons que ces principes fort simples :

Indépendance à l'égard de l'Etat, des partis politiques, des religions, quel que soit le système politique en place et l'administration responsable.

Reconnaissance de la lutte des classes et refus de l'intégration du syndicalisme dans l'Etat.

Pratique d'une démocratie véritable par la recherche d'une information objective, par le respect des idées de chacun dans une libre confrontation, par la reconnaissance de cette liberté collective dans une libre expression des tendances

permettent demain des rencontres plus larges encore.

Jean GIRY.

LA RÉUNION DU 23 JANVIER A SAINT-ETIENNE

Duperray souligne le fait que la *R.P.* est un lieu de rencontre de syndicalistes de diverses tendances, d'accord sur des principes essentiels, mais exprimant et confrontant leurs opinions en toute liberté.

Thévenon estime significatif le fait qu'une revue syndicaliste révolutionnaire puisse célébrer ses 40 ans d'existence et la sortie de son 500e numéro.

Il rappelle cette vieille évidence dans toute action et dans toute conquête ouvrière « compter sur soi-même » et il met l'accent sur la valeur de l'action et de l'éducation à la base, concrète, à l'occasion du travail et sur le lieu du travail.

Il présente les excuses de Charbit (Paris), de camarades du Rhône et de la Loire, et il exprime, au nom du groupe réuni à Saint-Etienne, la sympathie et l'amitié de tous à Fontaine (Rhône), retenu à la fois par la maladie et des difficultés matérielles.

Guilloré est heureux de s'adresser au groupe de la Loire. Rappelant à grands traits l'histoire de la *R.P.* et après avoir présenté le « libraire » et le « comptable » de la revue qui l'accompagnaient, il mentionne quelques faits caractéristiques.

La *R.P.* est la seule *revue* syndicaliste publiée en France, elle est souvent plus connue du mouvement ouvrier au-delà des frontières qu'en deçà.

Les 40 ans témoignent de la permanence d'un syndicalisme révolutionnaire qui ne peut pas disparaître parce qu'il est inséparable de la vie.

En 1925, Monatte, Rosmer, Louzon et tous les fondateurs de la *R.P.* qui avaient accueilli avec enthousiasme le début de la révolution russe, comprirent, dès l'apparition du stalinisme, que l'expérience déviait et perdait son contenu révolutionnaire. Ils n'attendirent pas trente ans, comme Khrouchtchev, pour le dénoncer. Ils eurent le mérite de le faire avant que les crimes commencent.

Les années suivantes : la fissure devint bientôt fossé.

1929-1939 : les crises économiques éclatent. Crise américaine de 1929 - Chômage - Crises multipliées - Montée du fascisme - Hitler triomphe.

C'est la période où l'action de la *R.P.* porte surtout sur deux points :

— Unité syndicale et

— Lutte contre le colonialisme.

1936 : Les syndicalistes sont au cœur de la lutte ouvrière : occupation des usines — action directe — 40 heures — congés payés. C'est l'occasion pour Guilloré de rappeler le passage de Simone Weil dans la Loire.

1939 : C'est l'année de la lutte contre la guerre... et l'arrivée de la guerre, qui réduit la *R.P.* au silence. Les conditions matérielles (édition et problème du papier) permettent sa réapparition en 1947.

1947 : Une nouvelle équipe, comprenant quelques anciens et des nouveaux, continue les services, toujours bénévoles, de rédaction, d'administration, d'abonnements. La *R.P.* se maintient et vit.

1965 : Elle peut célébrer son 40e anniversaire. Célébrera-t-elle son 50e ou son 45e ? Cela dépend de plusieurs facteurs dont, au premier chef, l'activité du « noyau » de la Loire.

En lançant son appel à la Loire, Guilloré marque la nécessité d'une stratégie ouvrière : être dans le mouvement ouvrier réel, dans le mouvement syndical, mais ne pas y être dispersé. C'est là un objectif que poursuit la *R.P.* Guilloré marque aussi la nécessité d'une philosophie : être toujours avec la classe ouvrière pour parvenir à la suppression des classes, pour parvenir, du contrôle ouvrier à un pouvoir ouvrier qui se définit par l'administration des choses et non par l'accession au pouvoir des hommes.

DISCUSSION

Chausse voudrait davantage d'informations sur les problèmes actuels, les questions générales pouvant faire l'objet de brochures.

Rivière attache une importance non négligeable aux informations générales.

Rechatin est favorable à une tribune où pourraient s'exprimer des opinions diverses. Cette formule de tribune-forum est susceptible d'intéresser des syndicalistes de divers courants.

Piolet envisage la collaboration de la Table Ronde Syndicaliste de la Loire à la *R.P.* : participation de ses divers éléments soit individuellement, soit collectivement.

Seigne désire un équilibre entre partie doctrinale et examen des événements au jour le jour.

Rivière désire plus de précisions sur l'activité de la Table Ronde Syndicaliste de la Loire.

Padros s'inquiète de la formation des militants et de l'existence de correspondants syndicaux dans les usines.

Une discussion s'amorce sur l'évolution de la classe ouvrière : conscience de classe moins aigrie, embourgeoisement ou non, à laquelle prennent part Sofietto, Rivière, Duperray.

Tony Peyre voit là justement un exemple de ce que pourraient une revue comme la *R.P.* ou des expériences comme la Table Ronde Syndicaliste : mentionner les convergences, mais ne pas taire les divergences qui sont sources de réflexion et de recherches plus à fond quand des problèmes se posent.

Guilloré et *Thévenon* lèvent la séance en disant leur confiance en une collaboration « Révolution Prolétarienne » et « Table Ronde Syndicaliste ».

Jeanne MAISONNET.

DE QUI EST-CE ?

« *Les revendications d'augmentation des salaires sont elles-mêmes souvent des revendications de « sécurité » lorsqu'elles ont pour objet, à la suite d'une période de hausse des prix et de moindre hausse des salaires, l'augmentation de ceux-ci dans une mesure telle que soit rétabli le pouvoir d'achat antérieur...*

« *... A ce sujet, la meilleure garantie réside ou résiderait dans l'échelle mobile des salaires. Cette revendication est controversée dans le mouvement syndical où l'on craint qu'elle n'aboutisse à la stagnation des salaires et de leur pouvoir d'achat : l'exemple de la corporation du Livre s'inscrit en faux contre ce genre d'inquiétude. Au demeurant, l'échelle mobile des salaires est combattue et repoussée par le patronat, par l'Etat-patron et par le gouvernement, sous prétexte qu'il s'agirait d'un mécanisme inflationniste... en vérité parce qu'elle ferait obstacle à la réduction des tensions inflationnistes aux frais des travailleurs et de leur pouvoir d'achat.* »

C'est de **Pierre Le Brun**, membre du Bureau confédéral de la C.G.T., dans son ouvrage récent « *Questions actuelles du syndicalisme* » (Editions du Seuil). C'est excellent... mais incomplet. Parmi ces adversaires de « l'échelle mobile », il manque les dirigeants de la C.G.T. dont Pierre Le Brun connaît les antécédents sur le bout des doigts. Dans les années 45, 46 et 47 — précisément quand il y avait des ministres communistes — ils menaient la guerre contre « l'échelle mobile », et non seulement avec les arguments du premier genre (ceux qu'on rencontre, paraît-il, dans le mouvement syndical) mais avec les arguments du deuxième genre, c'est-à-dire ceux des patrons et des gouvernants.

PRIX, SALAIRES ET PLAN V

Le coût de la vie continue d'augmenter régulièrement ; le pouvoir d'achat du franc plus ou moins lourd s'amenuise en raison inverse de l'optimisme officiel ; la situation internationale s'assombrit et, dans la confusion qui en résulte, les Français, sous la haute direction du Messie flanqué de ses techniciens politiques et économiques, sont de plus en plus isolés du reste du monde.

Le monde du travail groupé dans ses organisations syndicales pourrait, s'il était à la hauteur de sa mission historique, opposer aux maîtres du jour, ses solutions propres ; il pourrait même, dans bien des cas par son action directe tenir en échec certains mouvements reconnus absurdes même par ceux qui en sont les promoteurs, car, si l'on s'en réfère à ce que ceux-ci écrivaient ou disaient avant d'être au pouvoir, ils ne font pas ce qui était pour eux logique, rationnel, rentable. Ils mettent leur science, leur technique, au service d'une volonté omnisciente, omnipotente, omniprésente qui se veut partout infaillible, et qui ne l'est guère. A quand celui qui, comme Antoine Pinay, quittera l'équipe en faisant claquer la porte !

Sur le plan économique, il est surtout question du Plan V. Très habilement, nos responsables de l'économie ont choisi un terrain qui leur est propre pour conduire la discussion au Parlement, dans la presse, dans les syndicats de toute nature et de toute obédience ; et ceux-ci ont, comme ailleurs, donné à plein dans le piège et par suite se sont montrés tout à fait incapables d'éclairer l'opinion publique sur la voie dangereuse où le pays va se trouver engagé. C'est sur les graves questions des prix, des salaires, des revenus, des profits, etc. que les discussions sont les plus confuses et que les arguments officiels priment toutes les données des opposants de la politique et des syndicats. La raison en est que, au fond, opposants et dirigeants sont, inconsciemment ou non, parfaitement d'accord, mais seulement divisés par des intérêts particuliers, des querelles de boutiques, des idéologies partisanes.

Sur la rémunération hiérarchique des salariés, sur les augmentations au pourcentage, sur les conceptions autarciques de l'Etat-nation, sur le salaire social qui passe avant le salaire professionnel, sur les thèses protectionnistes visant les échanges intérieurs aussi bien qu'extérieurs, sur les mains tendues à toutes les subventions abusives, etc. où voit-on un désaccord ? Tous sont pour l'indépendance nationale et le mépris ou la suspicion pour tout ce qui est étranger. Qui me démentira ?

Entrons maintenant dans le vif de notre sujet, l'étude des prix et des salaires en fonction des prises de position, des « options » du plan V.

Tout d'abord qu'est-ce qu'un prix ? Jusqu'à présent, la science économique enseignée dans les écoles nous donne cette définition : le prix d'une marchandise est la quantité de monnaie qu'il faut donner pour acquérir cette marchandise. Mais voici une objection qui complique bien des choses : l'affirmation n'est valable ou plutôt n'a de sens que dans une économie de marché où vendeurs et acheteurs sont libres de vendre ou de ne pas vendre, libres d'acheter ou de ne pas acheter. Dans les régimes totalitaires, et même dans nos régimes dits libres où règnent les monopoles et la dictature camouflée des intérêts particuliers, le mot prix perd son sens économique et permet toutes les équivoques. Il n'a plus que la valeur d'une étiquette sur laquelle sont inscrits des chiffres fixés d'une façon arbitraire. Actuellement, il est impossible de le définir. Tout ce que l'on peut faire est de le décrire à un moment donné dans le temps et dans l'espace. On pourrait dire qu'il mesure par exemple la fermeté du directeur de la Banque de France, ou celle du ministre des finances ou de l'économie, ou la force revendicative des syndicats patronaux, agricoles ou ouvriers, etc.

Allons plus loin. Remontons le cour des âges. Dans son ouvrage « Machinisme et bien-être », J. Fourastié nous apprend qu'à l'époque carolingienne un cheval ne valait pas plus que son mors. Aujourd'hui le vendeur donne le mors par dessus le marché. A l'époque grecque, un grand trépied allant au feu, valait plus qu'une femme habile à mille travaux, qui elle-même pouvait s'échanger contre quatre bœufs. Il y a lieu de remarquer qu'aujourd'hui le salaire d'une femme de ménage correspond au prix de vente de deux paires de bœufs de labour. Au temps de Louis XIV les vitres d'une habitation valaient autant que la charpente et le gros œuvre. Sans remonter si loin, on pourrait multiplier les exemples. Quantité d'objets d'usage courant sont produits grâce au progrès technique, à la mécanisation, deux fois, dix fois, ...cent fois plus vite qu'auparavant, c'est-à-dire avec un prix de revient de plus en plus bas. Je crois devoir citer ici un cas qui m'est personnel : j'ai acheté deux bicyclettes dans ma vie, l'une en l'année 1901, que j'ai payée 320 francs, somme qui équivalait au tiers de mon salaire annuel, — je dis bien **annuel** ; l'autre, une « hirondelle » en 1950, que j'ai payée un peu plus de 10.000 francs légers qui correspondaient approximativement à cinq jours, — je dis bien **cinq jours** — du salaire, que j'aurais touché si j'avais été en activité. Cet exemple fait toucher du doigt, ce fait que le chiffre qui exprime un prix n'a aucun sens si l'on ne tient pas compte de la valeur d'échange réelle des choses en question.

Or, cette valeur vraie n'est cependant pas un mythe. Elle se manifeste à bien des moments de notre existence. Par exemple lorsque la ménagère fait ses achats, lorsqu'il faut régler des factures concernant les impôts, le loyer, le gaz, l'électricité, les assurances, etc. On s'aperçoit que le coût de la vie augmente et que le salaire, c'est-à-dire le prix du travail reste le même. Que signifie ce décalage entre certains prix et surtout entre le prix des choses et le prix du travail ?

Là, sans avoir la sotte prétention d'apprendre quoi que ce soit à quiconque, il y a lieu d'affirmer que les politiciens, les économistes et surtout les responsables des organisations syndicales qui exposent leurs thèses dans la presse et à l'O.R.T.F., oublient bien des choses, sont à côté de la question ou se moquent du monde. Ils devraient bien rappeler lorsqu'ils critiquent ou approuvent les plans de sa Majesté notre Sauveur, c'est-à-dire les orientations à imposer à notre économie, qu'il existe des impératifs que l'on ne viole pas impunément et que à côté de l'homme qui propose, il y a les forces, les lois naturelles, Dieu ! dirait un croyant, qui ont leur mot à dire, qui disposent.

En voici quelques-unes de ces lois qui jouent à 80 %, avec un déterminisme absolu, nous dit J. Fourastié, à plus ou moins longue échéance : la valeur d'échange de toute chose destinée à satisfaire les besoins d'usage courant des hommes est mesurée par le temps nécessaire à sa fabrication ajouté à celui qu'il faut pour se la procurer. Plus ce temps est court, moins la chose a de valeur, même si elle est très demandée. C'est dire que la valeur des produits est en raison inverse de leur vitesse de production. « En augmentant constamment la facilité de production nous diminuons constamment la valeur de quelques-unes des choses produites auparavant. » Voilà ce qu'affirme Ricardo, le grand classique de l'économie du dernier siècle. Un autre économiste de la même école, Sismondi, dit : « La valeur mercantile est toujours fixée en dernière analyse sur la quantité de travail nécessaire pour se procurer la chose évaluée. » Karl Marx, qui ne fait le plus souvent que répéter en les précisant les principes de la science économique telle que la voyaient les théoriciens de son époque, va plus loin en faisant intervenir la notion de profit.

Il écrit : « Une invention nouvelle faisant produire avec la même quantité de travail une plus grande quantité de marchandises fait baisser la valeur du produit. **La société fait donc un profit, non en obtenant plus de valeurs échangeables, mais en obtenant plus de marchandises pour la même valeur.** »

Un autre axiome de la loi économique qui devrait être la règle d'or de tout militant qui veut défendre la position des salariés dans la production est contenu dans la thèse de Proudhon : « Le travail de tout homme peut acheter la valeur qu'il enferme. » N'est-ce pas normal, naturel que le producteur, créateur de toute richesse, retrouve sur le lieu de l'échange l'équivalent de ce qu'il a produit. Si cela n'est pas, c'est, ou bien que la production est insuffisante, ou bien qu'une partie de ceux qui prennent part à l'échange n'apporte rien sur le marché ou sur le lieu de la distribution ; leur pouvoir d'échange est dû au privilège, au parasitisme, au vol ou à tout autre moyen illicite qui nuit à l'économie en rendant toute conjoncture favorable impossible. »

On pourrait citer beaucoup d'autres règles ou impératifs de l'économie dont le jeu avec toutes les conséquences qu'il comporte se fait sentir dans tout système économique libre ou dirigé avec une rigueur absolue. Et le mal n'est pas là dans ce déterminisme, car il va dans le sens des intérêts matériels et moraux des travailleurs, à condition bien sûr que ceux-ci en aient conscience et qu'ils s'en fassent un allié qui ne les trahira pas.

Le mal est tout entier dans la résistance savamment opposée au libre jeu des lois économiques, forces naturelles gratuitement mises au service des hommes. Il est tout entier dans ces systèmes construits par les cerveaux des maîtres du jour sous des vocables prétentieux et obscurs, plan V, planification, expansion, stabilisation, etc., qui en réalité ne sont que la mise en pratique d'un principe bien connu : l'exploitation rationnelle de l'homme par l'homme. Oui, le mal est là et s'il y a des mœurs à changer, des habitudes à proscrire, des privilèges à prendre à la gorge, c'est là qu'il faut frapper et non seulement en haut, mais aussi à la base dans la mesure où la masse se laisse tromper et berner. Il y a des forces mauvaises qui mentent, par exemple, en préconisant la stabilisation des prix et des salaires en même temps que l'expansion et l'augmentation de la productivité, comme si cela était possible. On ne peut augmenter la masse des produits et les écouler sans baisse de prix ou sans inflation. Il faut tout ignorer de l'économie pour prétendre le contraire. Il est des prix qui doivent baisser : c'est ceux des produits dont la vitesse de production augmente, parce que leur valeur baisse ; il est des prix qui ne doivent pas baisser, même qui peuvent augmenter, c'est ceux des produits dont le temps de production n'a pas varié ou a augmenté. Cela arrive dans nos économies closes par des barrières infranchissables. De même, il y a des salaires qui non seulement ne peuvent baisser mais doivent s'élever, leur valeur étant au dessous de celle du produit créé par le salarié ; il y en a qui peuvent être qualifiés de suffisants ; mais par contre il en est qui sont trop élevés, qui rentrent dans la catégorie des profits, au sens de prélèvements injustifiés, car ils permettent d'acheter au-delà de ce qu'ils ont contribué à produire. Ces salaires usurpent leur titre, prix d'un travail, ce sont des vols.

Voyons pour terminer, l'importante question de l'utilisation des bénéfices provenant de la productivité. Il est bien évident qu'elle ne peut être réglée avec la rigueur des impératifs cités plus haut dans cette étude. Mais on peut, en considérant le fonctionnement des entreprises, voir comment celles-ci se comportent face à l'intervention des pouvoirs établis.

Toute entreprise qui réussit à augmenter sa vitesse de production, c'est-à-dire à diminuer son prix de revient a le pouvoir d'augmenter ses bénéfices qu'elle peut utiliser de bien des façons. Son choix peut se ramener à trois solutions principales : a) ou bien en pratiquant le même prix de vente, distribuer les bénéfices aux propriétaires et aux salariés de l'entreprise après discussions et accords préalables ; b) ou bien consacrer à l'amélioration de l'outillage ou à l'extension de l'entreprise, c'est-à-dire à l'autofinancement ; c) ou bien tout en continuant à œuvrer dans la voie d'une plus grande productivité, diminuer son prix de vente du montant dont est réduit son prix de revient. Ce qui a pour conséquence de socialiser les profits puisque dans ce cas, ce sont tous les consommateurs qui peuvent participer aux bénéfices.

Tout ça n'est qu'un schéma, bien sûr, mais qui permet de juger en se plaçant sur les lieux de la production de la valeur des positions offertes à notre économie sous les vocables options, orientations, expansion, stabilisation, etc.

Ainsi, on peut affirmer, de façon approximative mais très proche de la vérité que la politique française de 1950 à nos jours a été inspirée de la première solution, la solution a) avec cette remarque importante qu'à partir de l'arrivée du Sauveur les Pouvoirs nouveaux ont surtout cherché à consolider les situations privilégiées acquises. Peu de chose est demandé à l'autofinancement mais tout ou presque au crédit.

Par contre, la politique allemande, pendant le même temps a été inspirée de la solution b). Tous les bénéfices à l'autofinancement, aux investissements, à l'équipement, au relèvement des ruines provoquées par la guerre et l'invasion. Les salariés, le patronat, les paysans et toutes les autres activités ont fait confiance au docteur Erhard et le miracle s'est produit. Aujourd'hui le salarié allemand qui a repris sa liberté a un niveau de vie presque double de celui du salarié français ; et le D.M. est une des monnaies les plus fortes du monde, garantie par l'intelligence et la force de travail des Allemands et non par l'or, selon les sottes prétentions du gaullisme de chez nous.

Quant aux Américains où l'économie ne connait pas les entraves des plans d'Etat et des planifications totalitaires, leurs méthodes procèdent des trois solutions selon les nécessités du moment. Mais il est facile de résumer pour eux ce qu'on appelle chez nous options ou orientations : il est dans les faits, dans les pratiques généralement admises que tout bénéfice, tout profit, toute augmentation du niveau de vie doit être prélevé sur les excédents, les plus-values dus au progrès technique, à la productivité. Un milliard de dollars est consacré à entretenir des stocks de produits consommables ou semi-finis, des moyens de production et d'échange prêts à fonctionner en cas de catastrophe. C'est là-bas qu'on a le mieux tiré parti du marxisme et de son efficacité révolutionnaire dans le domaine de l'économie. C'est là-bas que la classe ouvrière a le mieux compris le sens de notre maxime de la C.G.T. de 1900 : **bien-être et liberté.**

J. FONTAINE

ASSOCIATION DES « AMIS DE LOUIS PERGAUD »

Pour entretenir le souvenir de la vie et de l'œuvre de *Louis PERGAUD*, l'immortel auteur de *« la Guerre des Boutons »*, victime des premiers combats de la guerre de 1914, il est fondé une *« Association des Amis de Louis Pergaud »*. Elle éditera un bulletin et organisera des rencontres, conférences et expositions. Le secrétaire du Comité d'initiative est *Jules Carrez*, 10, rue Neuve à VALENTIGNEY (Doubs).

Cotisation de membre actif : 10 F minimum ; membre bienfaiteur : à partir de 50 F. (C.C.P. Paris 5746-49 « Les Amis de Louis Pergaud »).

A PROPOS DE LA SCIENCE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

DÉCOUVERTE ET EXPLORATION

J'ai eu plusieurs fois l'occasion d'indiquer qu'à mon avis la science de ces cinquante dernières années n'avait apporté, malgré ses prestigieuses réalisations, rien de fondamentalement nouveau à nos connaissances, contrairement à la science du XIXe siècle et des toutes premières années du XXe siècle.

Etant donné l'ampleur de la recherche scientifique d'aujourd'hui et des succès spectaculaires qu'elle remporte presque quotidiennement, cela ne pouvait apparaitre à beaucoup de bons esprits que comme l'un de ces paradoxes que l'on m'accuse — bien à tort d'ailleurs — de rechercher.

Je ne crois pas cependant être dans l'erreur, mais peut-être ferais-je bien, pour me faire mieux comprendre de recourir à une comparaison.

Je disais que pour la science, le XIXe siècle a été l'époque des *découvertes*, tandis que le XXe siècle n'est que l'époque des *explorations*, au sens où l'on emploie ces deux mots lorsqu'il s'agit de terres nouvelles.

La « découverte » d'un nouveau continent est une chose, son exploration en est une autre. Christophe Colomb a découvert l'Amérique, et ensuite une armée de chercheurs l'a explorée et l'explore encore, traçant les cartes, inventoriant les richesses naturelles, classant la flore et la faune, décrivant les mœurs des habitants, etc.

Les deux phases de cet enrichissement de nos connaissances sont de caractère bien différent et se passent également d'une manière bien différente.

La « découverte », c'est tout d'un coup un nouvel horizon qui nous est dévoilé ; l'« exploration » c'est l'inventaire de tout ce que recèle cet horizon.

La « découverte » se fait d'une seul jet ; elle est généralement l'œuvre d'un seul homme, aidé tout au plus d'une petite équipe, et qui n'est guère guidé que par son génie ; l'« exploration » consiste à recueillir patiemment une multitude de renseignements, aussi divers que nombreux, tâche qui ne peut être menée à bien que par un grand nombre de chercheurs disposant, autant que possible, de moyens puissants.

Eh bien ! je pense que le XIXe siècle fut pour la science le temps de la découverte, alors que le dernier demi-siècle ne s'est adonné qu'à l'exploration des découvertes d'avant 1914.

Prenons la physique, par exemple, qui est la science qui nous étonne le plus aujourd'hui par ses extraordinaires réalisations.

Les grandes découvertes de la fin du siècle dernier et des quinze premières années de ce siècle-ci y ont été celles de la radioactivité et des radiations (autres que lumineuses) pour ce qui est de la physique expérimentale, et celles de la relativité et de l'existence de quanta dans le domaine de l'énergie pour ce qui est de la physique dite théorique.

Eh bien ! depuis lors, la physique ne fait en ces deux domaines qu'*explorer* ; explorer en tous sens et sous tous les aspects ; c'est là un travail considérable mais qui n'a tout de même pour résultat que de nous faire connaître le détail de ce qu'avaient *découvert* les prédécesseurs.

Qu'on me permette, pour finir, de signaler un fait de folklore, si l'on peut dire, qui confirme bien les importances respectives de la découverte et de l'exploration.

Rien ne frappe plus l'imagination qu'une découverte, une vraie découverte, quelque chose qui vous révèle quelque chose de vraiment inconnu, tandis que les progrès de l'exploration sont enregistrés, sans plus. Ainsi connaît-on généralement les noms de ceux qui ont fait des découvertes, tandis que ceux des explorateurs sont ignorés, sauf d'un tout petit nombre de spécialistes.

Tout le monde connaît le nom de Christophe Colomb et tout le monde sait qu'il a découvert l'Amérique, mais qui connaît les noms des cartographes, des géologues, des ethnologues, etc., qui ont rassemblé tout l'ensemble des faits qui nous font vraiment savoir ce qu'est l'Amérique.

Or, de même, sinon tout le monde, du moins beaucoup de gens connaissent les noms d'Einstein, de Curie, de Pasteur, de Hertz (ondes « hertziennes »), de Roentgen, de Darwin, tous grands « découvreurs » du siècle dernier, alors que, qui diable connaît les noms des savants du XXe siècle, même de ceux qu'un prix Nobel a distingués ?

C'est l'exploration qui enrichit vraiment nos connaissances, c'est elle seule qui nous permet de tirer parti des découvertes, mais elle ne confère pas la gloire qui ne va qu'à ceux qui enflamment les imaginations en ouvrant des perspectives nouvelles.

Telles sont les principales caractéristiques de ce qui parait constituer la différence entre les deux phases de la science moderne, celle de sa jeunesse et celle, disons... de sa maturité. **R. LOUZON.**

Parmi nos LETTRES

Fossoyeurs du capitalisme ou ses profiteurs ?

UN LECTEUR nous écrit :

« Le Canard enchaîné » du 4 novembre a publié un article intitulé « A l'aide ». L'auteur parle de la crise de l'auto qui atteint toutes les firmes et termine en écrivant ceci : « que les déficits de Renault (on parle d'une ardoise de 150 milliards d'anciens francs) sont épongés par l'Etat, c'est-à-dire par les contribuables ».

Il y a quatre ou cinq ans, à la suite d'un article de Delssol paru dans la « R.P. », je vous disais à peu près ceci :

Avant 39, les fonctionnaires syndicalistes demandaient des augmentations de salaire, mais jamais ils n'ont demandé qu'une part des bénéfices de l'exploitation leur soit distribuée.

Ils n'ont jamais demandé non plus pour les tabacs, le tabac ; et pour les P.T.T., les timbres et le téléphone, gratuitement ou avec un pourcentage sur le prix.

Et j'ajoutais : « Nous n'avons pas lutté pour exproprier les capitalistes et installer à leur place des privilégiés. Car, si certaines firmes nationalisées depuis 45 sont actuellement florissantes, rien n'assure que d'ici quelques années leur situation ne sera pas critique, et à ce moment l'Etat interviendra pour les empêcher de s'écrouler, mais en fin de compte ce seront les contribuables qui paieront. »

Ah, il est beau, le syndicalisme de l'après-guerre et j'approuve Louzon dans la « R.P. » de janvier lorsqu'il écrit : « Les travailleurs n'envisagent plus d'être les fossoyeurs de la bourgeoisie, mais tout simplement d'en être les profiteurs. »

J'ajoute : les militants d'en haut ne donnent pas l'exemple, on recherche conseil d'administration, bonne place, décoration.

Bien triste, cela.

L'instituteur et le fraiseur

Pierre AUBERY (Seine-Maritime) répond ainsi à la « sympathique indignation de Félix Franc » exprimée dans la dernière « R.P. ».

Je n'ignore pas que les instituteurs travaillent très dur, qu'ils méritent leurs longues vacances et qu'ils ont de légitimes revendications professionnelles à faire triompher dans l'intérêt même de leurs élèves et de l'école publique. Il est indispensable, par exemple, qu'ils obtiennent des classes moins chargées et la diminution du nombre d'heures de service. Il me semble qu'un système souple qui allégerait le service des enseignants à l'ancienneté, au fur et à mesure qu'ils gravissent les échelons de leur catégorie serait une heureuse réforme. Elle aiderait certainement les instituteurs à conserver toute leur vivacité intellectuelle et à nourrir constamment leur culture générale et professionnelle comme leur métier plus que tout autre l'exige. En effet de bons instituteurs sont plus nécessaires au progrès d'un peuple que quelques brillants professeurs en Sorbonne ou au Collège de France.

Cependant les instituteurs savent bien qu'ils ne sont pas des prolétaires aliénés au même titre que les ouvriers agricoles, les manœuvres de l'industrie, les petits employés de bureau sans instruction ni compréhension des mécanismes complexes de la société dans laquelle ils vivent. Les instituteurs disposent d'un solide bagage de base. L'ont-ils acquis parce que plus intelligents, plus travailleurs, plus disciplinés que d'autres comme le suggère Félix Franc Peut-être. Mais souvent aussi un élément de hasard et de chance a joué en leur faveur, comme il jouait sous l'ancien régime à l'avantage du petit paysan doué remarqué par le curé du village qui l'envoyait au séminaire qui le dégrossissait. Il est certain que le bagage des instituteurs leur assure une mobilité sociale infiniment plus grande que celle des catégories de travailleurs que j'énumérais plus haut. Les uns sont devenus directeurs d'école déchargés de classes, d'autres inspecteurs primaires, professeurs de lycée, voire même de faculté, certains sont entrés au ministère de l'Intérieur et représentent aujourd'hui le gouvernement sous l'uniforme de préfet ; j'ai connu des instituteurs qui sont devenus députés, permanents de syndicat, commerçants, hommes d'affaires, etc. En bref il me paraît évident que l'on compte dans leurs rangs un pourcentage d'ascensions sociales de type « bourgeois » infiniment plus important que parmi les salariés qui n'ont pas dépassé le certificat d'études.

Et puis encore les loisirs valent surtout par ce qu'on sait en faire. Je maintiens qu'un instituteur et un professeur grâce à leur instruction sauront bien mieux tirer parti des leurs qu'un manuel surmené et épuisé, que leurs loisirs ne seront pas seulement reconstitution de leur force de travail mais véritable enrichissement de l'esprit et de la sensibilité — s'ils le veulent bien.

A propos des « révolutionnaires professionnels »

Le même camarade écrit à R. Baranton :

Il est certain que le système de recrutement de militants professionnels, inspiré souvent par les mobiles que vous analysez si bien, est mauvais autant que stérile. Mais il y a là un problème qu'il n'est sans doute pas facile de résoudre. En effet, le besoin de militants qualifiés, capables de discuter en toute connaissance de cause avec les représentants du patronat et du gouvernement, est et sera de plus en plus grand. Le parti communiste a voulu imiter l'Eglise catholique en prenant ses clercs au berceau, en les isolant, en les choisissant de telle sorte qu'il ne saurait y avoir pour eux de salut hors du parti, de l'appareil, à moins de défroquer avec tout ce que cela entraîne de complexes, de traumatisme et de mauvaise conscience. Il est difficile de mener de front la tâche de militant qualifié et informé et celle de travailleur à temps complet à l'usine ou au bureau. Un militant se forme par la pratique et n'atteint sa pleine efficacité qu'après une préparation assez longue. Doit-on le renvoyer dans son entreprise au moment même où il commence à connaître son nouveau métier ? Devrait-on réserver les postes de responsables appointés aux vieux militants ? Mais alors l'organisation ne se priverait-elle pas dangereusement de l'élan de la jeunesse ? Vous soulevez une question — celle du recrutement et de la formation des « permanents » — qui est vraiment capitale et n'a guère reçu que des solutions improvisées, des solutions de hasard dans un mouvement syndical pauvre et divisé comme celui que nous connaissons en France, mouvement qui, de plus, souffre souvent d'hypertrophie de la tête parisienne et de rachitisme des membres provinciaux.

Réponse de R. BARANTON :

Entre coopter de très jeunes militants ou réserver les postes de responsabilité aux vieux militants, il y a une autre solution qui découlait de mon papier, *l'élection* des permanents par les membres de l'organisation. Il n'est pas question de fixer un âge, d'autant plus qu'il y a des jeunes qui sont déjà vieux et des vieux, etc. Mais du fait que l'on pose le *principe de l'élection* (au lieu de la désignation au choix par un chef) la solution vient d'elle-même. En effet, on ne voit pas pourquoi des délégués venus de leurs départements, réunis en congrès national (syndical ou politique) s'engoueraient tout à coup pour un jeune militant inconnu ou peu connu. En fait, pour obtenir une majorité sur son nom, un militant de valeur doit assister à un certain nombre de congrès et peu à peu, d'année en année, élargir son audience.

Normalement l'élection dans un congrès national fait surgir pour les postes rétribués des camarades qui ont donné des preuves et ont rendu des services dans leur commune, dans leur syndicat, puis dans leur département ou leur fédération et paraissent dignes, vers 38 ou 40 ans, de la fonction à pourvoir et aptes à l'assumer.

L'organisation ne s'est pas privée de *l'élan de la jeunesse*, car l'enthousiasme du jeune militant trouve à s'employer entre 18 et 38 ans à des tâches où il se dépense, *où il trouve*, un exutoire à son *besoin d'agir* : la vente des journaux à la criée, la protection des vendeurs, le collage des affiches, la garde des affiches de nuit contre les adversaires voulant les lacérer, la distribution des tracts à la sortie des usines ou magasins, les manifestations de rues comme celles du 1er mai, contre les 3 ans, affaires Dreyfus, Ferrer, Sacco-Vanzetti, etc., assurer la protection des réunions, porter la contradiction dans les réunions adverses, remplir des missions parfois dangereuses : occuper des locaux en litige après une scission, monter la garde au siège de l'organisation, au journal ou à l'imprimerie en période troublée, etc., tous ces services *désintéressés* toujours, c'est cela l'élan de la jeunesse et ce *don de soi qui rive le jeune individu à sa cause.*

Cette action extérieure se double d'une action interne : causeries éducatives, organisation de réunions de travail, expéditions de journaux et de tracts, organisation de bals et soirées récréatives (qui rapportent un peu d'argent), animation d'un club sportif de la F.S.T., etc.

Le camarade Aubery ne peut pas croire que cette existence, *que nous avons vécue* pendant quinze ou vingt ans, avant d'être appelé à remplir un mandat fédéral ou national, ne donnait pas satisfaction à l'élan de notre jeunesse et que nous avions l'impression que cet élan était comprimé ou inutilisé.

Sur la compétence : « doit-on renvoyer le permanent dans son entreprise au moment où il commence à connaître son nouveau métier ? » Je crois que le camarade se fait une idée un peu exagérée de la difficulté de représenter les intérêts d'une classe sociale devant les représentants d'une classe opposée, alors que, en fait, des élus ouvriers ou employés y parviennent fort honorablement. (Un exemple actuel est celui de Bergeron, ouvrier imprimeur il y a une quinzaine d'années à Belfort et qui est secrétaire confédéral F.O. après passage aux stades local, départemental puis fédéral.)

Un travailleur qui a participé pendant une vingtaine d'années (supposons de 18 à 38 ans) à la vie syndicale et politique de sa classe, telle que décrite ci-dessus, avec lecture de journaux, de livres, de revues de son organisation et des adversaires, discussions instructives, etc., est assez formé pour représenter sa classe *n'importe où* si l'on a besoin

de lui, cela d'autant plus qu'une spécialisation s'est opérée dans sa pensée, correspondant à l'une des commissions spécialisées qu'il retrouvera sur le plan syndical ou politique où il rencontrera des adversaires.

Et personne ne trouvera à redire si le militant ouvrier se fait assister parfois, assez rarement, dans des discussions de haute technique, par un expert comptable ou technicien de son organisation, puisque ses adversaires patrons ou politiques, et même les ministres, et même les « chefs d'Etat » ont derrière dans eux dans les colloques, dans les Assemblées ou les rencontres « au sommet », la brochette des « conseillers techniques » qu'ils emmènent dans leurs bagages. Doit-on limiter la durée des mandats ? On l'a fait et soutenu dans le passé. C'est à discuter. Personnellement je ne crois pas qu'il y ait d'inconvénients majeurs. *Ce dont je puis témoigner*, c'est que le militant qui rentre dans sa profession après quelques années de mandat est entouré d'une grande estime par ses compagnons de travail (qui pensent qu'il aurait pu se débrouiller pour ne pas reprendre le collier) et que cette considération spéciale *augmente l'influence dont il dispose* dans l'entreprise et dans la profession.

Je continue à penser que *l'individu s'attache plus à une cause par les sacrifices faits pour elle que par les avantages qu'il en reçoit* et c'est pourquoi je pense qu'il faut préférer un militant ayant un passé qui répond de lui.

LE SYNDICAT ET L'ENTREPRISE

Louis Mercier faisait remarquer, lors du repas fraternel de février, qu'il y avait parmi les abonnés de la R.P. un capital d'expérience des luttes ouvrières et de connaissances sur le mouvement social d'une extraordinaire richesse encore largement inemployé. Ce capital d'expérience et de connaissances intimide un peu ceux d'entre nous qui, comme le disait Charbit, sont des « témoins » attentifs et intéressés plutôt que des acteurs des luttes sociales. Notre situation de « témoins » nous fait parfois hésiter à exprimer une opinion, à donner un avis sur des questions dont nous avons une connaissance plus intellectuelle et livresque que pratique et vécue. Pourtant nous sommes passés, les yeux ouverts, dans bien des milieux et dans bien des pays et notre vision du syndicalisme s'en est trouvée parfois modifiée. Nous en avons même tiré quelques conclusions sur les causes profondes de l'inadaptation et de la relative apathie du mouvement syndical français actuel, qui semble hésiter entre la contestation de l'ordre politique et économique existant et la participation à ses institutions, entre une politisation sans rapport avec les problèmes quotidiens de la vie des ouvriers français et un micro-réformisme sans vision ni élan.

En fait, malgré la participation étendue de l'Etat à nombre d'entreprises,, voire d'entreprises réputées « privées », nous vivons dans une économie de marché dont le profit reste le moteur essentiel. Les pertes y sont souvent socialisées mais les profits y demeurent très individualisés dans leur affectation et leur répartition. Le CNPF nous a très fermement rappelé ces principes récemment. Le Patronat français demeure convaincu que le profit est le meilleur stimulant possible de toute activité économique et il revendique sa libre poursuite sous l'autorité suprême du patron dans le cadre du marché. Ce sont là des positions claires qui ne nous déplaisent pas. Ne peut-on dire que d'un point de vue syndicaliste le bon patron n'est pas le patron social, le patron paternaliste, mais bien le patron de combat. Lui seul aide vraiment les salariés à prendre conscience de l'originalité et des valeurs particulières de leur classe. Lui seul les traite véritablement en égaux en facilitant l'affrontement classe contre classe à visage découvert. La vocation de la bourgeoisie et celle de la classe ouvrière sont différentes. La bourgeoisie, qui a su s'assurer la propriété ou le contrôle des moyens de production consacre toutes ses connaissances, toute son énergie et toute son intelligence, qui sont grandes, à la chasse au profit. Son arme c'est l'efficacité de son action ; ses mobiles ce sont l'appétit de jouissance et surtout la volonté de puissance et de domination. Les salariés isolés et sans moyens, à qui la structure actuelle de la société interdit — ou presque — toute ambition et tout espoir de succès dans le domaine de l'action économique productrice, ne sont pas entrainés dans le tourbillon de la même lutte, de la même brutale compétition pour le succès individuel, l'argent et le pouvoir. Ils savent qu'ils n'amélioreront leur sort que collectivement et par conséquent ils cultivent — ou devraient cultiver la solidarité, l'amitié, le respect de l'homme considéré comme une personne unique, irremplaçable, une fin en soi et non pas comme un objet, comme un moyen, comme un allié à cultiver ou un adversaire à battre.

Conscients de cette situation, ne pourrait-on considérer qu'il n'appartient pas aux salariés organisés de se substituer aux patrons ni même de s'associer à eux pour la gestion et la direction des entreprises ? Aux patrons de faire marcher leurs affaires, de réaliser autant de profit qu'ils en sont capables, aux syndicats de s'organiser de façon à en obtenir pour leurs mandants une part aussi large que possible. Mais, pour que cette contestation soit féconde et loyale il faut que le patron et le syndicat se mesurent à armes aussi égales que possible. Or, l'autorité du patron étant considérable au sein de l'entreprise, ses moyens de pression et d'action multiples, il faudrait, face au patron « seul maître à bord » un syndicat unique. Ce principe si évident, qui n'a rien à voir avec l'unité des centrales syndicales sur le plan national ni leur éventuelle unité idéologique, est trop souvent oublié et c'est étrange. En effet les professions et les entreprises où les salariés ont pu obtenir des conditions de travail et de salaire tolérables sont celles où un seul syndicat représente l'ensemble du personnel auprès de la direction comme c'est le cas dans le livre ou bien chez les dockers. En d'autres termes l'organisation syndicale devrait se faire sur la base de l'entreprise au premier chef. Des élections au scrutin secret décideraient de l'affiliation du personnel à un certain syndicat. Quelle que soit son obédience théorique le syndicat majoritaire serait déclaré seul représentant des salariés de l'entreprise et seul habilité à présenter les revendications du personnel et à négocier contrats et conventions avec le patron. L'adhésion à ce syndicat deviendrait dès lors obligatoire pour tout salarié sauf pour ceux exerçant des fonctions d'autorité. Si une telle formule réussirait à s'imposer et à se généraliser nous assisterions sans doute à une renaissance du syndicalisme. Le patronat pris entre la concurrence nationale et internationale et les vigoureuses revendications de ses propres salariés devrait reviser ses techniques, mettre en œuvre toutes les ressources du progrès technologique pour survivre. Il ne pourrait plus se contenter de pratiquer, sous la protection de l'Etat, une politique de prix garantis et de bas salaires qui ne profite vraiment qu'aux entreprises marginales. Mais les syndicats devraient alors compter uniquement sur leurs propres forces, sur la compétence et la combativité de leurs militants de base. Les mirages de la grève générale et des interventions politiques devraient être dissipés pour laisser chacun en face de ses responsabilités personnelles.

PIERRE AUBERY.

LA QUESTION DU MOIS...

Les Nièmes coups d'Etat qui se sont produits le mois dernier à Saigon, la prise de position des bouddhistes et autres en faveur de la paix avec le Vietcong ont posé à l'Amérique et à son président une question à laquelle il leur faut répondre d'urgence (1) : Faut-il rester au Viet-nam, ou faut-il en partir ? Ce qui signifie en réalité : faut-il passer immédiatement à la conquête de la Chine, ou bien faut-il remettre celle-ci à plus tard, l'ajourner peut-être *sine die* ?

Il ne faut pas, en effet, s'y tromper. C'est bien de la conquête de la Chine qu'il s'agit, car ce n'est certainement pas seulement pour le riz du delta cochinchinois ou les hévéas des « terres rouges », et encore bien moins pour protéger la « liberté » du peuple vietnamien que Washington s'impose les lourds sacrifices financiers qu'elle consent en Indochine depuis dix ans, et auxquels s'ajoutent maintenant des pertes de vies américaines et la réprobation quasi générale du monde.

Si l'Amérique s'est empressée de s'installer en Indochine dès le lendemain de la défaite française et si elle fait de tels efforts pour s'y maintenir, c'est dans un dessein plus grandiose.

Nous sommes en un temps de création d'empires. D'empires réunissant autour d'une nation puissante tout un ensemble de peuples habitant un ensemble de terres qui forment un tout, d'un certain point de vue géographique.

L'empire romain, ce fut l'empire de la Méditerranée, c'est-à-dire le rassemblement au sein d'une même entité politique de tous les peuples habitant sur les côtes de la Méditerranée, aussi bien celles de son bassin occidental que celles de son bassin oriental.

Or, ce que l'Amérique aujourd'hui est en train de faire ou ce que, tout au moins, elle tente de faire, consiste en une opération analogue, mais de beaucoup plus grande envergure. Il ne s'agit plus seulement de réunir deux bassins d'une même mer, mais deux Océans.

L'empire dont l'Amérique a commencé la construction il y a vingt ans consiste en la réunion au sein d'une même entité politique de l'ensemble des peuples qui bordent cette immense nappe d'eau à laquelle les géographes ont donné le nom d'Océan Atlantique dans sa partie orientale et d'Océan Pacifique dans sa partie occidentale.

La position du continent américain entre ces deux océans est exactement la même que celle de la péninsule italienne entre les deux bassins méditerranéens : l'Amérique s'allonge méridiennement entre les deux océans comme l'Italie s'allonge méridiennement entre les deux bassins méditerranéens. L'empire américain sera fait, le jour où l'Amérique aura réuni sous son sceptre, comme le fit l'Italie, les deux mers qui la baignent *ainsi que les pays qui les bordent*.

En ce qui concerne le bassin atlantique, l'œuvre est achevée. La victoire américaine contre Hitler, la nécessité pour les Etats européens d'assurer leur défense contre la Russie ont apporté à Washington sur un plateau, peut-on dire, l'acceptation par l'Europe occidentale de la suzeraineté américaine. Et ce ne sont certes pas les criailleries d'un nabot qui y changeront quelque chose. Présentement l'O.T.A.N. est l'institution politique par laquelle se concrétise l'empire américain dans le domaine atlantique.

Mais à l'occident, du côté du Pacifique, la tâche est moins avancée. Elle n'est que commencée ; là aussi elle a débuté le lendemain de la dernière guerre et elle a depuis lors été poursuivie sans relâche, mais elle n'est pas achevée, et tant qu'elle ne l'est pas, ce qui est déjà réalisé demeure en péril.

L'autre rivage du Pacifique, celui qu'il faut conquérir, celui qui fait face à San Francisco comme l'Europe occidentale fait face à New York, c'est celui de la Chine. L'unité atlantico-pacifique ne sera faite que lorsque l'Amérique aura établi, sous une forme ou sous une autre, sa domination sur la Chine. C'est pourquoi la conquête de la Chine fut et demeure depuis Hiroshima la préoccupation dominante du Département d'Etat.

La conquête de la Chine exigeait une opération préliminaire, l'encerclement de la Chine : s'établir solidement sur tous les territoires qui bordent les frontières est et sud de la Chine. (les frontières est et ouest étant exclues puisque le voisin de la Chine est l'U.R.S.S.). Sur la frontière orientale de la Chine, l'opération est depuis longtemps terminée.

Au nord, c'est sur le continent même, en Corée, que l'Amérique s'est installée ; ce sont ses propres troupes qui assurent la garde de la ligne de démarcation.

En arrière de la Corée se tient le Japon. Le Japon qui est l'allié des Etats-Unis et où ceux-ci possèdent, en outre, leurs propres bases militaires, notamment celle, extrêmement puissante d'Okinawa, braquée sur le cœur même de la Chine.

Un peu au sud, c'est Formose avec le solide allié Chang Kaï Tchek, qui ne serait rien sans l'aide politique, militaire et économique de Washington, ce qui fait que sur toute l'île, ainsi que sur l'avancée des Pescadores, l'Amérique est comme chez elle.

Plus au sud encore, et en arrière-garde, c'est l'ancienne colonie américaine des Philippines devenue un protectorat de fait, où les Etats-Unis non seulement contrôlent le gouvernement, mais où ils possèdent aussi leurs propres bases militaires.

L'est de la Chine est donc solidement occupé.

Il n'en est pas de même du Sud.

La frontière sud de la Chine c'est essentiellement l'Indochine. L'encerclement de la Chine ne peut donc être achevé que si l'on est maître de l'Indochine. D'où l'installation des Américains en Indochine aussitôt les Français partis. D'où la mise sous tutelle du Laos et du Viet-nam du sud.

---

(1) Peut-être la réponse aura-t-elle déjà été donnée lorsque ces lignes paraîtront.

Mais on sait ce qu'il est advenu. Au Laos, aussi bien qu'au Viet-nam, Chinois et Vietnamiens du nord ont aidé la population paysanne à se soulever contre les protégés de Washington ; ils lui ont fourni de quoi se battre contre ses maîtres ; et les succès des insurgés ont été tels au cours de ces dernières années que l'Amérique est aujourd'hui placée devant l'alternative suivante :

ou bien quitter l'Indochine, et c'est alors l'encerclement par le sud qui disparaît ; bien plus, l'influence chinoise risque de pénétrer à travers la trouée ainsi faite, d'en déborder, faisant tache d'huile et parvenant ainsi à faire sauter cette barrière de l'est que l'Amérique a pris tant de soin d'édifier ;

— ou bien on ne quitte pas l'Indochine, mais on ne peut alors vaincre les paysans vietnamiens qu'en englobant la révolte dans un conflit plus vaste par le moyen d'une attaque directe contre la Chine avant que la défaite dans les jungles et les forêts du Viet-nam du sud ne soit consommée.

Ainsi, ou bien la conquête de la Chine tout de suite, avec tous les risques que cela comporte, ou bien abandonner tout espoir d'incorporer la Chine à l'empire. C'est le sort de tout l'empire américain en conséquence qui se joue, aujourd'hui, car réduit à l'Atlantique, cet empire ne serait qu'un demi-empire.

Devant une alternative de cette envergure, on comprend que M. Johnson, et, avec lui, tout le peuple américain hésitent.

...ET LA BÊTISE DU MOIS

Le mois dernier, le ministère des finances a procédé à un très léger relâchement du contrôle des prix : il a autorisé les entreprises à élever les prix de vente de certains de leurs produits à condition de baisser le prix de certains autres de manière que la moyenne des prix de l'ensemble de leur production ne soit point modifiée.

Mesure assez anodine, mais qui a fait tout de même se cabrer une centrale syndicale qui a clamé que cette décision allait permettre un relancement de la hausse des prix et que cela serait désastreux pour la classe ouvrière !

C'est à ne pas croire ! Comment peut-on être aussi aveugle devant les réalités les plus éclatantes.

Il n'y a personne, pas même parmi ceux qui ont fait cette étonnante déclaration, qui ne reconnaisse que le niveau de vie de la classe ouvrière française ne soit aujourd'hui quelque peu supérieur à ce qu'il était avant la dernière guerre, et, parmi les vieux, il n'y a non plus personne qui ne se souvienne que le niveau de vie de la classe ouvrière entre les deux guerres était supérieur (sauf pendant une courte période) à ce qu'il était avant 1914. Or, depuis 1914, jusqu'à ce jour, les prix en France n'ont pas cessé de monter (sauf pendant la courte période dont il vient d'être question) ; par conséquent, si les prix montaient toujours plus vite que les salaires — ce que prétendent les adversaires de la hausse des prix — le niveau de vie des salariés français n'aurait cessé de se dégrader au cours de ces cinquante dernières années ; puisque, au contraire, il s'est élevé, cela prouve que les salaires ont monté plus vite que les prix. Voici donc la preuve, une preuve étalée sur un demi-siècle, que la hausse des prix, loin d'être néfaste à la classe ouvrière, lui est, au contraire, favorable.

Mais il y a plus. Nous voyons aujourd'hui même se dérouler sous nos yeux la preuve *a contrario* de ce que nous venons de dire. En effet, il a suffi que durant ces quelques derniers mois la hausse des prix se ralentisse pour que l'activité économique se ralentisse, elle aussi, ce qui a entraîné le chômage ou la réduction d'horaires (il y a des entreprises où l'on ne fait plus que 26 heures par semaine !) pour un grand nombre de travailleurs qui se trouvent ainsi réduits à la misère, cependant que cette croissance de l' « armée de réserve industrielle » empêche ceux qui ont eu la chance de garder leur emploi de réclamer, et, en tous cas, d'obtenir un accroissement de leur paie.

Que devant des faits aussi clairs, certains puissent encore clamer que la hausse des prix c'est la misère, et que la baisse des prix c'est la prospérité, c'est là pour moi quelque chose que je ne parviens pas à m'expliquer.

Il s'agit là sans doute d'un phénomène du même ordre que le phénomène religieux.

Vous ne parviendrez jamais à faire admettre par un croyant qu'il est invraisemblable que son dieu, réputé par ailleurs infiniment bon et miséricordieux ait pu condamner des générations et des générations d'humains à la damnation éternelle, parce que leurs ancêtres avaient mangé une pomme, et qu'il les ait fait par la suite se racheter de ce « péché » en leur faisant commettre un nouveau et bien plus grave crime : la crucifixion de son propre fils ; eh bien ! vous ne pouvez pas davantage faire admettre que des slogans tels que « la hausse de salaires est toujours en retard sur la hausse des prix » ou d'autres semblables sont faux parce que démentis, non seulement par le raisonnement mais par l'expérience quotidienne ; il vous répondront, en paraphrasant le Père de l'Eglise : c'est faux, c'est pourquoi j'y crois !

R. LOUZON.

FIDÉLITÉ A NOS TENDANCES FONDAMENTALES

LES HIÉRARCHIES SOCIALES DANS LE CAMP "SOCIALISTE"

Dans l'hommage rendu à la R.P. au repas fraternel du 7 Février, on ne décela peut-être, à travers la variété des interventions, qu'un seul « motif » commun : la constance de notre « non-conformisme ».

Ce qui signifie sans doute que nous ne nous sommes jamais inclinés devant des « majorités provisoires »... encore moins devant des unanimités artificiellement fabriquées. Ce qui signifie aussi que nous n'opposons pas un formalisme minoritaire au conformisme majoritaire. Nous ne sommes pas systématiquement **contre**, pas plus que docilement **« pour »...** Ce qui signifie encore que l'on a toujours pu dire dans la R.P. ce que l'on ne pouvait dire nulle part ailleurs. Et, dire le contraire de ce que disent dans la R.P. tous les autres rédacteurs. C'est Maurice Chambelland qui avait trouvé la bonne formule en présentant en 1947 une lettre de Victor Serge exprimant des opinions divergentes des nôtres sur les problèmes internationaux : **« Nous les publions, non quoiqu'elles soient discutables, mais parce qu'elles sont discutables ».**

Il manquait cependant à ce concert, la note discordante. Car nous ne pouvons nous soumettre à une sorte de « fétichisme de la liberté ». La R.P. n'est pas ouverte à « n'importe quoi ». **Ceux du** Noyau, ceux de notre « phalange » amicale peuvent être limités dans l'expression de leurs sentiments et idées, même si cela les mène à des « révisions déchirantes ». Nous gardons, au contraire, pleine liberté d'appréciation quant à l'accueil de documents objectifs ou autobiographiques composés par ceux qui ne furent jamais des nôtres.

Il est plus difficile de fixer les limites « idéologiques et morales » qu'impose l'esprit même de la R.P. Un seul critère valable : notre titre et notre sous-titre. Ce n'est guère précis. Donc ce n'est ni rigide ,ni rigoureux. Titre et sous-titre se réfèrent à l'idéal révolutionnaire. Mais là le qualificatif est essentiel. Ici, le substantif détermine un choix préalable. Une révolution **par** et **pour tous les prolétariats.** C'est-à-dire aboutissant dès sa première victoire à la **suppression de la condition prolétarienne.** C'est le syndicalisme, c'est-à-dire le mouvement spontané, puis organisé dans une indépendance totale qui détermine, oriente et conditionne la révolution.

Cela posé le débat s'ouvre entre nous sur la définition du prolétariat, sur une « stratégie révolutionnaire » abolissant la condition prolétarienne sur les conditions préalables de la naissance et du développement d'un syndicalisme ouvrier, qui n'est pas indépendant par « a priorisme révolutionnaire » **— qui devient révolutionnaire en conclusion logique de son indépendance.**

ECHELLE DES SALAIRES EN U.R.S.S.

Ce sont là des « préalables » qui me paraissent indispensables, alors que je veux poser quelques questions et introduire des discussions brûlantes, quant aux orientations de l'action ouvrière sur le plan international.

Une fois de plus — et ce ne sera pas la dernière fois — nous tentons d'éclairer le « socialisme soviétique ». A propos d'informations... « localisés », d'une portée générale. Il s'agit des hiérarchies sociales en U.R.S.S.

Je suis responsable d'une note parue dans notre numéro de décembre, discutée dans notre numéro de janvier. Responsabilité limitée... cor j'avais simplement cité une déclaration de Hakamada, secrétaire du Parti communiste japonais révélant en mai 1964, **« qu'il y a en U.R.S.S., 30 catégories de salaires allant de 3.000 roubles à 40 par mois.** Or il serait impossible, parait-il, de rencontrer en U.R.S.S. des salariés recevant 3.000 roubles par mois. Je me garderai bien de m'engager dans une étude sur les mutations et les équivalences monétaires. D'abord, parce que l'on s'y perd facilement. Ensuite parce qu'on a le droit d'être sceptique quant aux références de source soviétique, aussi bien aux propos entendus par des voyageurs, qu'aux publications officielles. De Staline à Malenkoff, de Malenkoff à Khrouchtchev et de Khrouchtchev à ses successeurs on se base sur des bilans favorables qui deviennent des constats de faillite, dans un délai plus ou moins long après le tournant... et la purge. Des confidences, dont la sincérité reste **toujours** douteuse — des documents que l'on ne peut soumettre à l'examen contradictoire peuvent-ils motiver ou même éclairer le jugement ? ce que l'on peut exclusivement apprécier ce sont les tendances permanentes du régime.

D'abord entendons-nous sur le terme de « salaires ». Il est fort possible qu'on ne trouve pas dans une entreprise industrielle, de salariés rémunérés à 3.000 roubles par mois (où à l'équivalent de cette somme). Mais le communiste japonais est raisonnable et logique en incluant les traitements et indemnités dans son échelle des salaires. En régime socialiste, ou bien le salaire est aboli — ou bien **tous les travailleurs sont des salariés,** du président de la République au manœuvre... et tous les salaires (en espèces ou en nature) doivent être comptabilisés selon des normes identiques. Dans ces conditions, seul reste édifiant le rapport entre la rémunération totale au sommet et le salaire à la base. Est-ce 7500/100 ? Un chef, bénéficie-t-il d'un revenu soixante quinze fois supérieur à celui du manœuvre ? ou moins ? ou plus ?

Voudrait-on contester un tel ordre de grandeur ? Un lecteur fidèle de la R.P. aurait pu intervenir plus tôt, pour nous obliger à freiner sur la pente ou à rectifier notre tir. Au hasard de la fourchette, cueillons quelques points de repérage, dans notre collection.

Le 27 mars 1934, Yvon dans ses notes sur l'U.R.S.S., tire des comptes rendus du 27e congrès des Soviets, des indications sur le rationnement accordant 400 g de pain par jour et 2.000 g de viande par mois aux ouvriers qualifiés, alors qu'on attribue aux ménagères et aux enfants 200 g de pain par jour et pas de viande du tout. Il ajoute : **« les responsables du parti, les dirigeants de l'administration et de l'économie ne souffrent pas de l'état vraiment misérable auquel la folie des pyra-**

mides et le dédain du matériel humain ont conduit le pays. »

Le 10-10-1934, on peut lire sur la même question ce que prévoyaient en juin 1927, les déportés du groupe Sapronov-Smirnov...

Yvon cite un extrait du journal officiel des syndicats de septembre 1934, annonçant une **révision des pensions d'invalidité et de retraite, c'est-à-dire le passage de presque toutes dans des catégories inférieures ou même la suppression pure et simple.** Il ajoute : **que la pension d'invalidité d'un ouvrier qualifié atteint 30 à 35 roubles par mois tandis que les veuves des grands responsables reçoivent de 350 à 750 roubles par mois, plus des avantages en nature. »**

DES PRIVILEGES CONSOLIDES

Cependant, les dernières années de la R.P. d'avant-guerre apportent surtout des révélations sur les procès de Moscou, la liquidation de tous les combattants d'octobre 1917 — tout cela systématiquement rassemblé sous le titre édifiant : **Chronique du sang versé.**

Dès nos premiers numéros d'après-guerre, il semble que nous soyons tous d'accord pour juger le régime stalinien comme totalitaire et contre-révolutionnaire. Robert Louzon se place naturellement à la pointe de notre engagement collectif. Il n'est plus question de discuter le socialisme soviétique. Ce qui nous anime, c'est, pour la majorité d'entre nous, la volonté de résister au « tzarisme rouge ». La pyramide des emplois, charges et dignités aboutissant à l'autocrate féroce, seul au sommet d'où il contrôle tout, décide tout, ordonne les purges qui tombent en avalanches jusqu'à la base, se confond avec une échelle hiérarchique où les avantages et les privilèges croissent en progression géométrique, en raison inverse du nombre des bénéficiaires.

Ce n'est comparable qu'aux statistiques sur la concentration industrielle — ou plutôt à la répartition de la propriété foncière dans les pays féodaux. Mais l'analogie est encore plus frappante avec les cadres du despotisme oriental, où l'élévation en dignité bureaucratique s'exprime en multiple des bénéfices matériels accordés à l'échelon inférieur.

Une seule condition : la servilité totale, assez clairvoyante toutefois pour exécuter l'ordre d'aujourd'hui en prévoyant le contre-ordre de demain. Que l'arrivisme le plus abject se soit substitué aux vertus révolutionnaires, lors du triomphe stalinien — c'est ce que « Kravchenko » démontra dans « **J'ai choisi la liberté** », livre auquel Monatte accordait une valeur exceptionnelle. Mais dans tous les numéros de la R.P. ,la même thèse est exposée.

En particulier dans le n° de septembre 1950 : **La Russie est-elle une communauté socialiste** de Max Schachtman, ancien communiste américain — un des documents les plus édifiants sur la corruption du socialisme par le Stalinisme.

Il faut croire que la « déstalinisation » entrevue dès la mort du tzar rouge en 1953, solennellement decrétée en 1956, officiellement accomplie en 1962, a assoupli le régime policier sans abolir les privilèges qu'il avait établis, car on n'a pas cessé de dénoncer dans nos colonnes l'échelle de salaires et traitements la plus haute du monde. En novembre 1963 ,nous reproduisions des extraits de compte-rendu d'un voyage en U.R.S.S. (Paul Dreyfuss dans le **Dauphiné Libéré** de septembre 1963). C'est objectivement, sans parti pris que l'on y note des salaires mensuels de 33.000 anciens francs à la base et de 550.000 à 1.100.000 au sommet. Les ouvriers bénéficient peut-être de services sociaux qui semblent dans l'ensemble, n'atteindre que par exception l'efficacité de leurs homologues français. Mais aucun ministre, aucun haut fonctionnaire français ne jouit légalement d'avantages en nature équivalents à ceux qui s'ajoutent aux traitements des maîtres de l'U.R.S.S.

Un fait particulièrement significatif rapporté par Michel Tatu (**Le Monde** du 19-2-1965). Une institution... « clandestine », plus sévèrement soustraite à Moscou aux regards étrangers que les arsenaux militaires, les centres nucléaires, les prisons, et les camps de concentration. Ce sont « les magasins spéciaux » réservés aux familles des dignitaires et dirigeants... cependant que les queues s'allongent encore dans les rues de Moscou, aux portes des centres commerciaux publics. Ce n'est certes pas une nouveauté, ni une « singularité » soviétique. Dès 1953, en Hongrie, Imre Nagy, en voulant abolir ce monument du privilège, gagna sa popularité, en même temps que la haine du clan privilégié. Une telle trahison de la solidarité bureaucratique aurait suffi pour justifier son assassinat par Kadar et Khrouchtchev.

UNE BASE FONDAMENTALE DE JUGEMENT DU REGIME

Jugera-t-on ce rappel superflu ? Certes non, puisque l'on est encore obligé d'argumenter pour établir une vérité que l'on croyait définitivement acquise.

Il est vrai que d'aucuns — même parmi les anticommunistes les mieux avertis et les plus redoutables — négligent de telles révélations. On démontre facilement l'imposture des propagandes soviétiques, la falsification des budgets, la faillite des plans industriels. Il est rare que l'on éclaire ce problème des inégalités sociales créées, développées, consolidées par le régime. Peut-être parce que l'on ne veut pas provoquer des rapprochements tendancieux avec les injustices consacrées chez nous. Peut-être aussi parce que détracteurs et zélateurs de l'U.R.S.S. et des démocraties populaires, intellectuels occidentaux pour la plupart, n'éprouvent aucun gêne à envisager l'attribution de privilèges exorbitants à l'élite intellectuelle. Les uns craignent sans doute, non sans raison, l'insécurité chronique qui altère les jouissances matérielles des privilégiés soviétiques. Les autres, assurés que leur audace idéologique ne nuira pas à leur carrière... en Occident, se félicitent du prestige des savants et techniciens, concrétisé par des primes démesurées, dans la patrie... du Socialisme. Si la déstalinisation et ses suites ont quelque peu attiédi leur enthousiasme, c'est parce qu'ils ont quelque peine à accorder leurs « illuminations d'hier » avec les révélations d'aujourd'hui. Le sort des ouvriers et paysans russes... ou chinois, n'éveille guère leur attention et n'excite guère leur sensibilité.

Pour nous, c'est là l'essentiel. Nous aurions admis des inégalités justifiées, comme le terrorisme, par les nécessités révolutionnaires et l'efficacité du commandement militaire pendant la guerre civile. Nous aurions admis, lors de la première industrialisation massive et accélérée, des salaires différenciés selon les qualifications professionnelles.

Mais une hiérarchie bureaucratique qui n'a pas cessé de s'élever, de se consolider ,de développer les privilèges d'une caste, s'oppose si nettement à toutes nos tendances et aspirations que nous en appelons pour l'abattre aux forces révolutionnaires qui s'étaient levées pour soutenir l'Octobre russe en 1917. Ce n'est pas par vaine outrecuidance. Notre syndicalisme révolutionnaire n'est pas apolitique par principe. Pour assurer à tous les travailleurs « bien-être et liberté », pour abolir les inégalités sociales, il anime la lutte ouvrière quotidienne contre l'exploitation capitaliste, le conflit du « salaire » et du « profit ». Mais lorsque l'exploitation dépend, exclusivement, du moins essentiellement, de la machine bureaucratique, du régime politique, de la hiérarchie des fonctions bureau-

cratiques et politiques, **la lutte ouvrière impose d'abattre la pyramide, afin de détruire l'omnipotence de la caste dirigeante et de rétablir la liberté du mouvement ouvrier.**

CASTE DIRIGEANTE OU NOUVELLE CLASSE

Ce n'est pas là une discussion « byzantine ». Il importe, plus qu'on ne le croit, de dissiper toute confusion. Il convient donc d'interroger les marxistes — si méprisants parfois pour l'empirisme syndicaliste — sur le caractère même de cette caste dirigeante. S'agit-il vraiment d'une nouvelle classe sociale, comme l'affirmait Djillas ?

Précisons d'abord que les privilèges que nous avons indiqués sans les énumérer ne sont pas « qualitativement » semblables aux acquisitions « somptuaires » des richards occidentaux, ou aux faveurs que l'on obtient dans nos pays grâce à sa « position sociale » ou à d'heureuses protections. Dans l'article mentionné ci-dessus, Michel Tatu les énumère avec quelque complaisance. Et son commentaire mérite d'être cité :

« **Quant au « standing » il provient moins du salaire que des multiples avantages en nature que le régime accorde à ses cadres (de la voiture à la datcha), et peut-être encore de ces subtiles et infinies facilités qui, dans un pays où les complications surgissent à tout instant, placent d'emblée le bénéficiaire au-dessus du commun des mortels** », c'est bien le titre, la fonction qui permet de « **franchir le cercle magique à l'intérieur duquel le « natchalstvi » a bâti son confort** ». C'est bien la définition du privilège attaché à la fonction.

Michel Tatu souligne une autre découverte essentielle. C'est qu'au sein des organismes dirigeants du parti et de l'Etat, les travailleurs authentiques ne figurent plus qu'à titre d'exceptions spectaculaires. Le comité central du P.C., sur 175 membres élus en 1961, ne compte que **deux** prolétaires (une ouvrière textile et un métallo). Tous les autres appartiennent aux appareils du Parti et de l'Etat. D'origine ouvrière : comme Doriot et Thorez — Khrouchtchev depuis 40 ans était un « apparatchik » — Brejnev à 21 ans était déjà vice-président d'un soviet. Ajoutons que c'est là encore un phénomène historique ; car depuis la victoire stalinienne, la représentation purement ouvrière ou paysanne n'a cessé de décroître dans les congrès du Parti.

Cependant cet observateur lucide de « **L'U.R.S.S. entre deux règnes** », Michel Tatu, infirme implicitement la thèse de Djilas. Il n'y a pas de nouvelle classe : si privilégiés qu'ils soient, les bureaucrates et techniciens du régime ne peuvent devenir des capitalistes, car il n'existe pas de possibilités d'appropriation des moyens de production. Le capital reste totalement étatisé.

PROPRIETE, GESTION ET POUVOIR

Cette démonstration paraissait convaincante autrefois. L'étatisation presque totale des entreprises traduisait pour les uns un progrès sur le capitalisme concurrentiel ou « monopoliste » — pour les autres une régression, un retour au despotisme oriental, même au pharaonisme égyptien, où le Maître absolu dispose de tous les biens et services... Nous ne nous attardons guère à ces interprétations historiques. Il nous suffisait de juger beaucoup plus lourde l'oppression, lorsque sous la bannière du socialisme, le capitalisme d'Etat eut aboli toutes les libertés ouvrières. C'était exactement l'opinion exprimée par un socialiste anglais Don Bateman, dans la **Correspondance socialiste internationale,** dirigée par notre ami disparu Marceau Pivert (mars 1955) : « **le capitalisme orthodoxe est un système d'exploitation individuelle. Le collectivisme bureaucratique est un système d'exploitation collective** ».

Cependant peut-on ignorer l'évolution même du capitaliste orthodoxe, caractérisée par les nationalisations, le dirigisme, le planisme, les interventions de l'Etat, même dans le pays de la « libre entreprise » — surtout le pouvoir grandissant, dans toutes les industries, des « directeurs » « décidant » plus souvent que les propriétaires.

En 1950, quelques temps avant sa mort, Karl Renner, le plus éminent théoricien du socialisme autrichien écrivait :

« **La simple concentration et le simple transfert de la propriété juridique entre les mains d'un seul titulaire ne changent rien aux structures capitalistes et n'ont rien à voir avec le socialisme. L'Etat devient le capitaliste unique et intégral ; tous les citoyens, des prolétaires intégraux. Rien ne sera changé à l'essence ni à l'action du capital, seule sa puissance s'en trouvera concentrée. Les agents du capital occupant les fonctions décisives sont dès à présent des non-propriétaires. L'acte juridique de l'étatisation n'entrave en rien la fonction de l'appropriation de la plus-value et de l'exploitation.** »

L'expérience à cet égard confirme pleinement cette thèse. Le capitalisme ne disparait pas avec la propriété « privée » des moyens de production.

Les marxistes et... marxologues s'accordent-ils sur les bases économiques d'une classe sociale — sur « l'essence » de l'exploitation des salariés ? On pourrait en douter. L'Histoire une fois de plus nous instruirait davantage que des « gloses » sur la terminologie marxiste.

Il fallait des capitaux considérables pour engager la Révolution industrielle du XIXe siècle. En Angleterre, l'accumulation primitive s'était accomplie par l'expropriation brutale des paysans libres, par le développement extraordinaire du capitalisme commercial et maritime. En France l'historien Henri See croit au rôle déterminant des « capitaux vacants », libérés par l'abolition de la vénalité des offices et des fermes royales d'impôts (des sommes considérables étaient investies sous l'ancien régime dans les fonctions et charges publiques), aussi par les fortunes exorbitantes des princes et maréchaux de l'Empire.

Or, dès 1923, le théoricien bolchéviste ; Preobrajenski formulait l'idée d'une accumulation primitive réalisée en U.R.S.S. grâce aux ressources « **de l'économie petite-bourgeoise et de l'économie paysanne** ». La monstrueuse collectivisation agricole décidée par Staline devait accomplir cette prévision quelques années plus tard.

D'autre part, les privilégiés de l'U.R.S.S. peuvent sans abus se comparer aux grands officiers de l'Ancien Régime et aux maréchaux de l'Empire. Historiquement, à ce double point de vue, l'analogie est frappante.

C'est aussi le secret de l'exploitation capitaliste que l'on devrait élucider. Rétablir le profit comme moteur de l'activité économique, est-ce, ou non, un retour au système capitaliste ? Il faudrait préalablement définir les deux termes de **profit** et de **plus-value.** On parle d'un retour aux lois du marché... et l'on définit **le profit** par la différence entre le prix de vente et le prix de revient.

N'est-ce pas pour toute marchandise confondre **la valeur d'échange et la valeur d'usage ?** Celle-ci dépend exclusivement des conditions du marché, des besoins et des désirs des consommateurs, et dans une certaine mesure, de « la loi de l'offre et de la demande ».

Mais **la valeur d'échange, la valeur propre de la marchandise,** c'est tout autre chose, si l'on s'en tient aux définition de Ricardo et de Karl Marx. En simplifiant à l'extrême on peut dire que la valeur d'une marchandise est fonction **exclusive-**

ment du travail « ajouté » dans l'entreprise aux « matières premières » utilisées. A chaque opération du processus allant de la mine ou du sol au magasin, une plus-value se forme qui est totalement indépendante de la valeur d'usage et des conditions du marché. C'est l'existence de cette plus-value qui caractérise **exclusivement** l'exploitation du travail salarié.

Et celle-ci ne cessera que lorsque les travailleurs disposeront librement du produit de leur travail et décideront eux-mêmes de l'utilisation de la plus-value.

Faut-il ajouter encore que le problème de la nouvelle classe ne sera résolu que lorsqu'on aura éclairé la question de « l'hérédité des privilèges » ? Un test significatif... C'est l'organisation de l'Enseignement.

Jusqu'en 1956 les **études secondaires étaient payantes**, donc réservées aux enfants des privilégiés. Et pour qu'on le sache en Occident, il a fallu que l'on annonçât officiellement la suppression du « cens scolaire ».

Dans son discours du 20e congrès du parti russe en 1956, Khrouchtchev en présentant cette réforme simplement démocratique, dénonçait la puissance du « **piston** » qui pousse en avant les « fils à papa » ou « à maman ». Comme dans le cas de Imre Nagy, cette trahison de la solidarité bureaucratique a pu fort bien éclater à retardement et précipiter la chute du petit père Nikita.

Cependant en 1958, **80 % des enfants de « l'intelligentsia »** devenaient étudiants et selon l'académicien Kolgorov « **cette proportion ne cesse de croître** ».

Ce régime scolaire paraît ainsi beaucoup moins démocratique que le nôtre, et assure l'hérédité des privilèges et des charges de la « nouvelle classe ». Là encore, si ce n'est plus le payement en espèces, c'est la fonction ou la dignité paternelle qui ouvre au fils les portes de l'Enseignement supérieur.

JEUNESSE DESABUSEE ET REVOLTEE

Cependant on dira encore que nos essais d'explication du présent par des références au passé, colorés d'inconscientes et mélancoliques évocations ne peuvent toucher les jeunes. Nous n'avons pas la prétention de les intéresser ou de les émouvoir. Mais sont-ils aussi facilement dupés que les sceptiques le supposent ?

Nous n'avons guère flatté les intellectuels et les étudiants. Nous avons même dénoncé cette vocation de chefs que révélaient en Amérique Latine les tendances « castristes » des universitaires.

Mais là ou sévit le monolithisme, où l'on veut par la force changer les esprits libres, la jeunesse intellectuelle retrouve spontanément les ambitions de la Liberté et les généreuses aspirations du socialisme authentique. Derrière le rideau de fer, la jeunesse bouscule les dogmes et les consignes avec de moins en moins de discrétion. Les étudiants de Madrid retrouvent en leur révolte l'opposition des travailleurs grévistes.

C'est dans « **Révoltes** » — bulletin de liaison et revue de Jeunes, dont nous connaissons mal les inspirations mais dont les audaces méritent un préjugé favorable, que nous avons trouvé des indications précises et édifiantes sur le caractère « oligarchique » de l'enseignement supérieur soviétique.

Et pour conclure notre examen des inégalités sociales, antisocialistes dans les pays dits socialistes, nous ne pouvons que citer sans commentaires, cet extrait d'une réponse du bureau de l'**Union des Etudiants communistes** au réquisitoire prononcé contre la majorité de l'Union par les dirigeants du Parti (publié dans la revue **Clarté**, ce texte est reproduit dans **Le Monde** du 27-2-65) :

« Lénine jugeait indispensable que les cadres, les fonctionnaires du nouvel Etat, à n'importe quel échelon, soient des militants révolutionnaires révocables par en bas, contrôlés par les travailleurs, touchant le même salaire qu'un ouvrier moyen, de façon à lutter concrètement contre l'arrivisme et la corruption. Ce principe que Lénine jugeait indispensable n'a pas été appliqué ni par Staline ni par ses successeurs, ni en U.R.S.S., ni en Chine, ni dans les démocraties populaires. Il faudrait d'abord cesser de le cacher, le reconnaître franchement et examiner sérieusement les conséquences de ce fait, la première étant peut-être qu'il n'y aura pas de passage au socialisme en Europe occidentale tant que la révolution socialiste demeurera inachevée sur ce plan, dans les pays du camp socialiste. »

Roger HAGNAUER.

FAUT-IL CHOISIR ?

Ce conflit du Vietnam, comme les conflits sino-indien, américano-cubain, coréen, arabo-israélien nous obligent, paraît-il, à choisir notre parti.

Alors c'est très simple. Il y a d'un côté l'impérialisme yankee... et tout ce qui s'oppose à lui est logiquement « socialiste », « révolutionnaire »... etc.

La moindre objection, la moindre réserve vous classe normalement parmi la clientèle du dollar...

Au contraire et tout aussi logiquement, notre Général devient l'un des « leaders » du camp anti-américain, donc l'allié du camp socialiste.

Je tiens à déclarer que je ne m'incline pas devant cette logique formelle et que je refuse de choisir selon une terminologie qui favorise la fameuse « mystification » dont parle Marx. Ce qui me détermine ce ne sont pas des mots, ce sont des choses. Le parti que je choisis n'est celui d'aucun gouvernement, c'est celui des peuples, celui des classes ouvrières.

Si les peuples cubains, arabes, vietnamiens du Nord... (sans parler des Chinois et des Russes) sont représentés par leurs gouvernements... quand et comment se sont-ils déterminés, librement, après une libre confrontation des thèses antagonistes ?

Si les travailleurs des pays dits socialistes sont consciemment convaincus que les régimes qu'ils subissent sont socialistes, pourquoi a-t-on, à Cuba, en Algérie, en Egypte, au Nord-Vietnam, interdit ou liquidé tout mouvement syndical libre, non intégré dans l'Etat, non soumis à la police d'Etat ?

Lorsqu'il y a des migrations clandestines populaires, pourquoi se produisent-elles toujours du pays dit socialiste vers le pays soumis... à l'impérialisme ?

Au Vietnam du Sud, on entend et on voit de multiples oppositions divergentes qui se manifestent par la lutte armée, par des proclamations, des grèves, même des putsch... C'est déplorable et irritant.

Au Vietnam du Nord, on n'entend et on ne voit que la propagande officielle du gouvernement.

A Moscou et à Pékin, il y a de violentes manifestations populaires, que la police tolère et encadre, parce qu'elles expriment la volonté des maîtres...

A New-York, il y a des manifestations populaires, contre la guerre au Vietnam, donc contre la politique du gouvernement...

Avant de choisir entre le Socialisme et l'Impérialisme... tels qu'on les définit par des formules abstraites et magiques, nous avons à choisir pour les travailleurs du monde entier la liberté relative ou la servitude absolue. Pour ma part, j'ai choisi. Et vous ?

R.H.

UN CENTENAIRE QUI NE DOIT PAS TRE OUBLIÉ

LE " MANIFESTE DES SOIXANTE "

En fin de cette année écoulée fut célébré le centenaire de l'Association Internationale des Travailleurs, l'A.I.T., la Première Internationale, comme on s'est plu à la désigner ou à l'appeler. Et la *R.P.*, en la circonstance, nous a régalés de très intéressantes et copieuses études.

Et voici que dans son numéro de janvier, par la plume de Daniel Guérin, notre revue célèbre le centenaire de la mort de Proudhon.

Voilà donc deux centenaires qui se succèdent à quelques semaines d'intervalle. Et la *R.P.*, fidèle continuatrice de l'œuvre entreprise par l'ancienne et seule authentique « Vie ouvrière » de 1910, maintient toujours le flambeau. C'est bien ! Les militants ne reviendront jamais assez sur les luttes menées par tous les défricheurs, tous les pionniers du mouvement ouvrier. L'Histoire comporte toujours, elle est en elle-même, un enseignement, et c'est pour cela, pensons-nous, qu'elle est véritablement une science humaine. Mais une science, autant que ses moyens le lui permettent, ne doit être ni imprécise, ni incomplète.

Incomplète, l'histoire du mouvement ouvrier le serait si, à la célébration de ces deux centenaires, il en manquait un troisième dont on a peu parlé et qui mérite, à mon sens, d'être plus largement évoqué. D'autant plus que ces trois centenaires ont d'indiscutables points communs, qu'ils se complètent et s'interpénètrent.

***

Le 17 février 1864, des ouvriers publiaient le *Manifeste des Soixante*.

Le Second Empire alors est à son apogée. Les affaires sont florissantes. La Révolution industrielle rattrape son retard sur celle de l'Angleterre. Elle porte maintenant tous ses fruits. La technique trouve un terrain favorable à son développement ; des mines, des usines, des ateliers, des chantiers se creusent, s'installent, s'ouvrent un peu partout. La Finance se lance à corps perdu dans la formation de nombreuses compagnies en sociétés anonymes et le pays se couvre de voies ferrées, de canaux, de routes. Les inventions se multiplient dans tous les domaines, dans ceux surtout de la chimie et de l'électricité. (Déjà, en 1861, une bourgade de Savoie s'éclaire avec des lampes à arc). Alors, dans toutes les villes, s'intensifie l'éclairage au gaz. Et Paris qui se veut désormais la Ville-Lumière, prenant son rôle de capitale au sérieux, à l'initiative de son préfet Haussmann, « aménage son territoire ».

En bref, la politique de prestige brille de son plus vif éclat.

***

Mais tant de lumière ne suffit pas à dissiper les ombres épaisses et nombreuses qui s'étendent sur les couches laborieuses du pays et notamment sur le Paris ouvrier.

C'est que les conditions de vie des travailleurs sont loin d'avoir suivi l'évolution industrielle. Il existait vraiment un prolétariat dont les conditions d'existence étaient si lamentables, les procédés ou pratiques de son exploitation marqués d'un tel caractère de férocité, qu'il restera dans l'histoire comme le témoignage du lourd tribut, fait de misères, de sueurs et de sang, dont les travailleurs ont payé l'industrialisation.

A la vérité, des améliorations étaient quand même sensibles, ici et là, notamment dans les centres industriels utilisant encore une forte proportion d'ouvriers de métier, mais partout ailleurs, là surtout où les femmes et les enfants, et tout les « refoulés » de la campagne, constituaient le gros de la main-d'œuvre, la plus odieuse exploitation battait son plein. Certes, le travail de la femme mais surtout celui des enfants, avait bien été réglementé, certes encore les conseillers prud'hommes, prenant leur rôle au sérieux, poussaient bien leur zèle, quand ils pénétraient dans un atelier, jusqu'à se considérer comme de véritables inspecteurs du travail, il n'empêche que la loi et la réglementation étaient violées. Et pourtant l'Empire — l'Empereur en personne — désirait poursuivre une politique libérale !

Il est de fait que depuis le coup d'Etat du 2 décembre, encore marqué, selon l'expression de Lamartine, de « trahison..., de lâcheté... et de brutalité bestiale », une transformation dans l'attitude politique du Pouvoir devenait sensible. L'Empereur, d'ailleurs, dès 1862, entend donner à son régime un caractère social.

***

Brusquons les événements.

Les affaires florissantes allaient aboutir aux Expositions : à Paris en 1849, à Londres en 1851, à Paris encore en 1855 et de nouveau à Londres en 1862. Cette dernière doit retenir particulièrement notre attention. Pour mieux juger de la portée de ces événements, il faut savoir que les ouvriers eux-mêmes leur accordaient une grande importance, allant jusqu'à engager leur amour-propre d'ouvrier à la réussite de ces manifestations. Ils aimaient, selon l'expression bien connue, « l'ouvrage bien faite ». Ils admiraient les objets exposés et se sentaient flattés de l'accueil que les étrangers réservaient à ces objets d'art, ces machines, ces outils que leurs propres mains avaient construits, façonnés, ciselés, sculptés, fignolés. L'ouvrier graveur Fribourg — futur membre de l'Internationale — estimait que le « bien fini » des objets travaillés est plus complet chez nous que chez nos voisins. Et Elisée Reclus, peu suspect de chauvinisme, écrivait à son frère Elie, au lendemain de l'Exposition de 1862 : « Ce que nous avons vu à l'Exposition est vraiment admirable. La France a certainement la palme du goût... ».

L'Exposition de 1862 fut minutieusement préparée. Dès 1861, en France, tous les journaux entreprennent une intense propagande pour y faire participer nombreux les ouvriers. Comme l'a signalé Vidalenc, un journal de province « Le Progrès de Lyon » se risque même à proposer l'envoi d'une véritable délégation ouvrière pour représenter la France à Londres.

Or, tout est parti de là, de ce journal lyonnais.

Comme chacun sait : une idée nouvelle, même hardie, dès le moment qu'elle rencontre dans l'opinion publique un accueil favorable, trouve toujours beaucoup de parrains. Ce fut le cas pour cette idée de l'envoi d'une délégation dont s'empara tout aussitôt la presse parisienne. On alla même jusqu'à ouvrir une souscription pour couvrir les frais qu'aurait à supporter cette délégation. C'est alors que se produisit un fait jusque-là sans précédent et qui causa une véritable stupeur. Le journal « L'Opinion nationale », qui avait ouvert la souscription, reçut une lettre-manifeste dans laquelle on pouvait lire : « Votre collecte nous la refusons, parce que (si nous l'acceptions)... nous ne nous sentirions plus libres, ni dans notre but, ni dans notre choix, ni de notre argent... Laissez-nous seulement faire nos affaires nous-mêmes. »

Cette lettre, c'est un ouvrier qui l'avait écrite. Il l'avait signée de la première lettre de son nom : T.

T..., c'est-à-dire Tolain, Henri Tolain, ouvrier bronzier-ciseleur.

Un nom qui devait défrayer la chronique quelques mois plus tard, le 17 février 1864, avec le *Manifeste des Soixante*.

Pour la vérité historique, signalons toutefois que si la souscription fut abandonnée, l'Etat octroya des subventions dont bénéficièrent 183 délégués répartis en plusieurs délégations, mais sous deux conditions, la première, qu'il ne pourrait s'agir que d'ouvriers élus par leurs pairs, la seconde, que chaque délégation, dès son retour, devrait produire

un rapport circonstancié. Il y eut effectivement 53 rapports dont l'intérêt n'est pas niable.

***

Il y eut unanimité dans les rapports pour souligner l'accueil sympathique des « frères » anglais. C'était un résultat. Mais le résultat le plus certain, le plus fécond en tout cas, pour les délégués et pour l'ensemble des travailleurs français, ne fut pas simplement cet accueil fraternel, il est surtout et tout entier dans les contacts multipliés, dans les rapprochements spontanés et librement acceptés entre les travailleurs des deux pays. Et ce sont certainement ces contacts humains, mieux que toutes les idéologies, mieux surtout que l'intervention, à retardement, des hommes à barbe de prophète, qui ont conduit à la formation de l'Association internationale des travailleurs. Mais déjà, J. Péra, dans une étude fouillée et consciencieusement étoffée parue dans des numéros tout récents de la *R.P.* a mis l'accent qui convenait sur ce côté du sujet. Et d'ailleurs ce n'est point là mon propos.

Mais un autre résultat doit être souligné. Il devait se manifester dans la situation, disons politique, des travailleurs français. Tous les délégués revinrent riches d'impressions, de sensations et d'idées nouvelles, car, non seulement ils visitèrent l'Exposition, mais sous la conduite de leurs collègues anglais ils visitèrent des usines, des coopératives. Leurs nombreuses observations, consignées dans les rapports, sur les conditions du travail, l'hygiène dans les ateliers, sur le coût de la vie, sur les salaires, les convainquirent que la condition des ouvriers anglais était bien supérieure à la leur. Forts de cette conviction, ils apprirent en outre que cette supériorité les ouvriers anglais la devaient à leurs associations corporatives. Et ce fut là, pour les ouvriers français, le plus beau résultat de leur participation à l'Exposition de Londres, en tout cas celui qui devait avoir les effets les plus immédiats. Il existait bien en France différentes associations, des mutuelles, fonctionnant d'ailleurs sous l'œil de la police, et dont l'action se bornait, aux yeux du Pouvoir, à l'exercice de la solidarité. La clandestinité, pourtant, en abritait bon nombre d'autres, appelées « sociétés de résistance ». Résistance au régime c'est sûr, mais aussi résistance aux forces de l'Opposition.

***

En 1864, la vie politique en France était singulièrement agitée et confuse. Notre pays est alors semblable à un creuset où sont venus se précipiter, non pour s'amalgamer et s'allier, mais pour y trouver un refuge, s'y décanter, des idées, des théories. des doctrines que pendant plus de cinquante ans n'avaient cessé d'agiter les plus grands penseurs ou philosophes.

Douze ans après le coup d'Etat, à l'image de la vie économique, le mouvement des idées était intense.

Le Pouvoir est entre les mains d'un seul qui est l'Empereur, lequel nourrit une sainte horreur pour le parlementarisme. Le chef du gouvernement, ou Premier Ministre, est un instrument docile entre les mains du chef de Etat. Le Corps Législatif — autrement dit l'Assemblée législative — qui offre, par sa composition, tous les aspects d'un Conseil d'administration de sociétés, voit son rôle limité à la discussion, dans la plus grande brièveté, des seuls projets de loi gouvernementaux. Ce Corps a le droit de voter les lois, cependant, mais seulement par « oui » ou par « non », en totalité, c'est-à-dire en bloc.

Et l'on dit, aujourd'hui, que l'Histoire est irréversible !

Par là-dessus se situe une Opposition qui comptait 8 membres en 1852, 11 en 1857, et se trouve grosse de 32 membres en 1863, dont 17 se rangent à droite, et 15 à gauche, sur un total de 261 députés que compte le Corps législatif.

Il est vrai que les chiffres ne sont pas toujours éloquents et qu'ils sont peu de chose, par exemple devant un coup d'Etat... et un accident est si vite arrivé ! L'Empereur le sait par expérience. Il emploiera donc toute sa stratégie politique à se laisser balancer entre deux forces : sa majorité et l'Opposition. Son balancier sera la classe ouvrière qu'il excitera pour en faire un épouvantail, ou qu'il saura amadouer par des promesses. Dans les deux cas la majorité sera satisfaite. Son cousin germain, le prince Jérôme, l'hôte du Palais-Royal, le grand organisateur des Expositions, lui sera, dans le second cas, d'un précieux secours.

L'Opposition, celle de gauche, la seule qui compte, avec ses 15 députés, comprend des hommes remarquables dont l'influence est grande dans le pays, mais dont le rôle au Parlement est à peu près nul. Au surplus, elle ne sait traduire qu'imparfaitement les aspirations ouvrières, par surcroît, elle est toujours réticente quand elle a devant elle des ouvriers. Elle ne peut, ou ne veut pas oublier, en effet, que les travailleurs, les vaincus massacrés de juin 48, ont favorisé, tout au moins laissé s'accomplir, sans réagir en rien, le coup d'Etat du 2 décembre, et douze ans après l'événement, leur rancune est toujours aussi tenace ; elle le sera encore six ans plus tard quand Jules Favre sera surpris à répondre aux ouvriers venus lui demander de préparer ensemble la République : « C'est vous, messieurs les ouvriers, qui, seuls, avez fait l'Empire, c'est à vous de le renverser seuls ».

Il faut toujours avoir présente à l'esprit, cette situation politique pour mieux comprendre les événements qui suivent.

***

En 1863 eurent lieu des élections générales pour les députés. Quelques ouvriers parisiens, retour depuis peu de l'Exposition de Londres, voulurent en tâter. Ils demandèrent qu'une place leur soit réservée sur la liste de l'Opposition. Par des manœuvres plutôt grossières, cette demande fut rejetée. Il y eut cependant trois candidatures ouvrières : Blanc, Coutant et Tolain (lequel devait retirer sa candidature à la dernière minute).

A Paris, malgré 50 % d'abstentionnistes, tous ouvriers, l'Opposition républicaine sortait triomphante du scrutin si le fait d'avoir fait élire Thiers — ce massacreur du peuple — peut être considéré comme un triomphe. Mais ce fut pour les candidatures ouvrières une écrasante défaite : Blanc obtenait 332 voix et Coutant 11.

Cette défaite devait prendre une tournure singulière.

Quelques mois plus tard, dans le Ve arrondissement de Paris, devait avoir lieu une élection complémentaire. Cette fois les ouvriers firent leurs affaires eux-mêmes. Ils choisirent Tolain comme candidat. Ils allèrent seuls à la bataille et rédigèrent à ce propos, non pas un simple programme électoral mais un véritable *Manifeste.* Ils se trouvèrent 60 pour le signer, 60 ouvriers, plus exactement 59, plus un instituteur ; mais est-il raisonnable de ne pas considérer l'instituteur comme un ouvrier ? Sa rédaction demanda plusieurs concours, celui de Henri Lefort, publiciste, et celui de Gambetta. En cela rien de bien déshonorant, ne dit-on pas que Maxime Leroy, ce passionné de la « Coutume ouvrière », eut à connaître de la Charte d'Amiens. Ce n'est pas la lettre qui compte mais l'esprit, et les ouvriers n'en sont point dépourvus.

Le véritable inspirateur du *Manifeste des Soixante,* ce fut en réalité Tolain. Jules Vallès, avec cet esprit caustique qui s'étale tout au long de « l'Insurgé », nous le représente comme ayant : « Une face étroite — qui allonge et animait encore une longue barbe coupée sur les joues, œif vif et bouche fine, un beau front... » et il ajoute : « Il est le chef moral de la classe ouvrière ».

***

Que contient le *Manifeste* ? Sans vouloir me livrer à son analyse, je voudrais pouvoir en donner seulement quelques extraits, afin d'appuyer mon propos.

On y chercherait vainement une affirmation catégorique, nette, précise de la lutte des classes. Les conditions, disons sociologiques, ne s'y prêtaient pas. On y chercherait encore en vain la formulation de revendications de salaires ou d'améliorations précises des conditions du travail. Ce n'est pas un programme. Les problèmes politique et social, par exemple, s'y trouvent bien posés. Mais surtout, il est l'affirmation, pour la première fois exprimée, que les travailleurs aspirent à la

liberté dont seule la bourgeoisie bénéficie, une liberté effective, réelle, qui soit une conquête et aide à faire disparaître l'inégalité sociale.

« Sans doute, dit le Manifeste avec quelque ironie, ... au bon vieux temps, au temps du *droit divin*... quand le bonheur et l'égalité étaient relégués dans le ciel, la charité devait être une institution divine... [mais] nous ne voulons plus être des clients ou des *assistés*, nous voulons devenir des égaux, *nous refusons l'aumône, nous voulons la justice*. »

La plus belle des trois vertus théologales se trouve ainsi ramenée à rien. L'Eglise aussi. Les arbres de la Liberté que l'on avait plantés au lendemain de Février 48, et que le clergé avait bénis, sont d'ailleurs maintenant bien oubliés, bon nombre ont été arrachés. Un historien pourra même affirmer : « L'ouvrier-type parisien est un apprenti libre-penseur ». Donc, rien d'étonnant dans cette volonté affirmée par les auteurs du *Manifeste* (bien en avance sur leur temps), « *Nous voulons la séparation complète de l'Eglise et de l'Etat* ».

Il y est question naturellement de réformes au premier rang desquelles est placée « l'instruction primaire gratuite et obligatoire », parce qu'elle « développe et fortifie le sentiment de la dignité de l'homme, c'est-à-dire la conscience de ses droits et de ses devoirs. » C'était, là, poser un problème d'ordre moral, humaniste, dirions-nous aujourd'hui...

Enfin, et ceci est très important, le *Manifeste* affirme que dès le moment où l'idéal des travailleurs sera réalisé, « il n'y aura plus ni bourgeois ni prolétaires, ni patrons ni ouvriers »...

« Ce sera une société d'hommes libres », dira plus tard Fernand Pelloutier.

Le Manifeste est un document important. Son importance lui fait dépasser largement le cadre d'une élection législative complémentaire. Celle-ci est devenue l'occasion, le prétexte pour une affirmation de sentiments et de principes par quelques ouvriers parisiens.

Il y a bien des imperfections, sans nul doute, dans le *Manifeste*, mais rien ne saurait lui disputer le privilège d'avoir été le « *moment* » *de l'histoire d'où est partie la séparation de la classe ouvrière d'avec la bourgeoisie*. Or, chaque moment de l'histoire a ses problèmes ; ses solutions aussi. Outrecuidant serait celui qui formulerait un jugement définitif, avec effet « rétroactif », pourrais-je dire, sur des événements vieux de cent ans, avec les sens davantage affinés, les moyens intellectuels et l'outillage mental dont il dispose aujourd'hui. Cent années de la vie ouvrière dont nous avons, ou vécu pour une part, ou appris l'histoire, doivent nous incliner à la tolérance pour les erreurs passées. Car rien ne résiste au temps, les théories les plus fameuses, les plus indiscutées, finissent toujours, un jour ou l'autre, par être remises en question.

***

Des résultats de l'élection complémentaire, retenons seulement ce nombre : 424, qui est le nombre de voix obtenu par Tolain, outrageusement battu. C'était bien la peine, pour un si piètre résultat, de produire un aussi copieux Manifeste !

Et pourtant !...

Pourtant rarement la réalité qui suivit ne devait mieux triompher de l'arithmétique. Trois séries de faits marquent en effet les résultats du *Manifeste*.

Premier résultat : la constitution de la Première Internationale. Certes, *le Manifeste* et l'Internationale ne poursuivirent pas le même objectif ; mais il y a, peut-on dire, et au moins pour la France, interpénétration d'idéologies et surtout de militants. Le *Manifeste* est une étape. Mais je n'insiste pas et j'ai donné plus haut mes raisons.

Deuxième résultat : l'Empereur entr'ouvrit la porte du libéralisme. Les travailleurs y gagnèrent le droit de coalition, ou droit de grève, et celui d'association. A la vérité ce fut moins net, et derrière ces droits mal définis d'ailleurs et plutôt tolérés se profilait le droit réel des préfets, des policiers et des magistrats. Ces derniers disposaient d'une arme terrible : la répression, pour atteintes à la liberté du travail, pour voies de fait, menaces, violences dont on sait comment elles naissent (de la provocation souvent) et comment les magistrats les interprètent. Voici, par exemple, la Cour de Cassation qui juge : « Toute association suppose une organisation alors qu'une coalition, seule autorisée, n'est qu'une entente fortuite et momentanée. » Il était donc facile de faire tomber toute association, quelle qu'elle fût, sous le coup de la loi de répression. Cependant, bravant la vindicte des larbins de la bourgeoisie, les travailleurs allaient se précipiter par la porte entr'ouverte, si étroite qu'elle était, pour multiplier leurs Sociétés de Résistance, pour se grouper par syndicats professionnels. Ne recherchons pas une ressemblance parfaite avec les organisations dont dispose le syndicalisme actuel. Ne retenons que la hardiesse de l'entreprise qui pourrait à plus d'un servir d'exemple. En tout cas, il n'est plus question désormais de ces chambres syndicales préconisées jusqu'alors et composées « de patrons et d'ouvriers, sorte de prud'hommes professionnels, arbitres chargés de décider « sur les questions en litige. Les auteurs du *Manifeste* sont formels : « ... ce que nous demandons c'est une Chambre (syndicale) composée exclusivement d'ouvriers ».

Troisième résultat : *Le Manifeste* souleva de violentes polémiques. « Il y a eu, écrit Proudhon à un de ses amis, une vraie levée de boucliers... L'opposition démocratique surtout s'est montrée indignée. » C'est qu'il dépassait son cadre de programme électoral pour devenir une véritable prise de position, une affirmation de la personnalité de la classe ouvrière. Inconcevable la veille, il constituait, à la surprise de tous, un fait dont il fallait, d'ores et déjà, tenir compte. Proudhon, dès la parution, écrivait à son ami Chaudey : « cela pourrait devenir un petit événement », et quelques jours après, précisant encore mieux sa pensée : « la plèbe a fait acte de volonté et de personnalité ; elle a bégayé son idée. » Le petit événement allait, pour l'histoire du mouvement ouvrier, se transformer en un grand événement, avec le livre de Proudhon : « De la capacité politique des classes ouvrières ». Son testament, dira Maxime Leroy, son chef-d'œuvre, écrira Albert Thomas, en tout cas son dernier livre, qu'il écrivit alors qu'il était malade, et dont il confia le soin de rédiger la conclusion à Gustave Chaudey.

Pourquoi ce livre ? Nous le devons davantage aux événements qu'à la volonté de l'auteur.

Proudhon, à l'époque, fut invité à faire connaître son « sentiment » par Emile Aubry — futur membre de l'Internationale — parlant au nom des ouvriers de Rouen, ceux-là, sans doute, « tous de solides gaillards », qui, aux dires d'Erckmann-Chatrian, vinrent « en blouses neuves et calottes rouges, avec des fusils et des gibernes bien garnies » pour soutenir les ouvriers français durant les journées de Février 1848. Toujours est-il que Proudhon s'exécuta de bonne grâce dans une lettre « Aux Ouvriers », en date du 8 mars. Cette lettre, de plus de vingt pages écrites d'un seul jet, n'eut qu'une publicité relativement limitée et ne doit pas être confondue avec celle, très courte, « A quelques ouvriers de Paris et de Rouen » qui sert de prologue à son livre et débute ainsi : « Cet ouvrage a été conçu sous votre inspiration, il vous appartient. »

Qu'ajouterai-je encore ? Daniel Guérin, dans un récent numéro de la *R.P.*, l'a fait pour moi, en célébrant le centenaire de la mort de Proudhon, en un article à la fois élogieux et émouvant que j'applaudis des deux mains, comme je m'incline devant la tombe du grand penseur.

***

Mais qu'advint-il de Tolain ?

J. Péra a parlé de son rôle au sein de l'A.I.T. Je n'ai pas à y revenir. Il traversa la Commune sans laisser de traces d'une action vigoureuse. Enfin, quand furent à peu près pansées les plaies profondes dont le prolétariat avait si lourdement souffert, Tolain se mit au service de la IIIe République. Il siégea au Sénat et, à ce titre, il fut, en 1884, l'un des rapporteurs de la loi sur les Syndicats. Il devait mourir, peu de temps après, septuagénaire. Ainsi se terminait une vie que symboliserait assez bien le serpent qui se mord la queue.

Théo ARGENCE.

AMBIANCE SYNDICALE EN ALLEMAGNE

Lorsqu'il est question de l'Allemagne, de sa situation sociale et syndicale, en particulier, on se tient, généralement, à un certain nombre de clichés : le fameux « miracle économique », nous dit-on, aurait pour effet d'« embourgeoiser » les ouvriers, de les « américaniser », bref, de les rendre récalcitrants à l'égard du mouvement social en général et du mouvement syndical en particulier.

Comme tous les clichés, celui-ci contient, bien sûr, une part de vérité : on ne peut pas nier, en effet, que le mouvement ouvrier en Allemagne a subi d'assez profondes transformations, lorsqu'on prend, comme élément de comparaison, celui qui a existé avant l'avènement de l'hitlérisme. A regarder sa branche politique, la social-démocratie, on constate sans peine que l'opportunisme, dans sa forme la plus scandaleuse, a remplacé toute volonté de transformation sociale. La branche syndicale, elle, tout en sauvegardant un minimum d'autonomie à l'égard des sociaux-démocrates qui sacrifient tout à la « prise de pouvoir », n'a pas pu éviter tout à fait d'être entraînée dans ce processus de dégradation qui, on l'oublie parfois, ne se manifeste pas uniquement en Allemagne.

Mais il vaut mieux, après tout, laisser de côté les considérations générales et jeter un coup d'œil sur certains aspects du mouvement social et syndical en Allemagne.

En ce qui concerne l'« américanisation » sur le plan du niveau de vie, elle est toute relative : une statistique élaborée par le Syndicat de la métallurgie (1,9 million d'adhérents) nous apprend, en effet, que le salaire moyen dans la métallurgie allemande est de 540 Marks par mois, c'est-à-dire approximativement 60.000 anciens francs. Il n'y a pas lieu, en face d'un tel chiffre, ni de s'enthousiasmer ni surtout de parler d'« américanisation » : en Allemagne, comme dans les autres pays de l'Europe occidentale, les femmes sont bien obligées de mettre la main à la pâte, pour qu'un ménage ouvrier (avec deux ou trois enfants en moyenne) arrive à assurer les fins de mois. En Allemagne, comme en France, en Belgique et aux Pays-Bas, ce sont également des heures supplémentaires qui assurent le « standing élevé », dont parlent ceux qui préfèrent les apparences à la réalité.

Remarquez que les salaires dans la métallurgie sont, et d'assez loin, les plus élevés en Allemagne. Il est vrai, que ces dernières années, les organisations syndicales dans la République fédérale, très sages au lendemain de la guerre et en butte à des problèmes difficiles sur le plan de l'organisation, ont fait des efforts pour « rattraper » le retard subi dans le domaine des salaires. Dans les industries chimiques et dans la métallurgie, en particulier, les syndicats ont obtenu des avantages assez substantiels pour leurs mandats : les métallos auront droit, à partir de 1966, à la semaine de quarante heures, alors que la semaine « légale » est actuellement de 42,5 heures. De plus, la dernière convention collective prévoit un congé annuel payé de trois semaines.

Mais quelle est l'« ambiance » syndicale en Allemagne ? Sur ce plan, encore, on ferait bien de distinguer entre l'apparence et la réalité. L'apparence est impressionnante : 6,4 millions de syndiqués — pourcentage assez élevé de la population laborieuse — des cotisations substantielles qui « rentrent » effectivement et qui assurent aux organisations syndicales des possibilités très larges pour leur activité. La réalité : participation assez mince des syndiqués aux activités de l'organisation. Dans la plupart des cas, cette activité se borne, précisément, au paiement des cotisations. Ce n'est pas trahir un secret que de dire que « l'appareil », s'il est bien huilé et largement bureaucratisé, tourne un peu à vide : les assemblées syndicales dans les usines ne sont guère fréquentées, sauf lorsqu'il s'agit de discuter de problèmes qui ont des répercussions immédiates pour tout le monde.

Les organisations syndicales ont essayé de réagir contre cette passivité. Le Syndicat du bâtiment, par exemple, qui est prêt à jeter par-dessus bord toutes les traditions (bonnes ou mauvaises), veut à tout prix obtenir des patrons que les syndiqués seuls jouissent des avantages obtenus dans le cadre des conventions collectives. Il n'est plus le seul : d'autres organisations syndicales commencent, elles aussi, à voir dans cette méthode le seul moyen de réagir à la fois contre la grande fluctuation des adhésions et la réticence de nombreux ouvriers à se syndiquer.

Bien sûr, la situation syndicale en Allemagne peut paraître brillante lorsqu'on la compare, par exemple, à celle qui existe en France, mais il est évident que le nombre des syndiqués n'est pas le seul critère pour juger de la santé d'un mouvement. A cet égard, disons un mot de la fameuse « cogestion », dont on a tant parlé, soit pour en faire l'éloge, soit pour la soumettre à une violente critique.

En vérité, ce système que la loi a rendu obligatoire dans la métallurgie et les charbonnages n'a pas eu les effets les plus heureux pour le mouvement syndical qui, pourtant, réclame son extension à d'autres branches de l'industrie allemande. Au lieu de « théoriser » sur ce système, il est peut-être bon de dire, en deux mots, comment il fonctionne dans la réalité quotidienne.

Récemment, nous avons eu l'occasion de rencontrer à Bochum, centre de charbonnage et pourvu d'une immense aciérie, des syndicalistes allemands. Avec quelques syndiqués de la métallurgie française, nous y avons trouvé un excellent accueil de la part des camarades allemands.

Mais lorsque nous leur avons parlé de la visite prévue dans une grande aciérie qui occupe 15.000 ouvriers, une certaine gêne est apparue : le délégué syndical de la ville de Bochum nous a immédiatement prévenus qu'il ne participerait pas, lui, à cette visite, et il nous a laissé entrevoir que le délégué syndical à l'intérieur de l'entreprise, lui non plus, ne serait guère enthousiasmé si on lui demandait de nous accompagner...

La raison ? Eh bien, elle était très simple. Nous devions être reçus par le « directeur du travail » de l'entreprise : c'est le personnage important que la loi sur la co-gestion destine à être le représentant des ouvriers à l'intérieur du Conseil d'Administration de l'entreprise et où il est censé défendre les « intérêts matériels » du personnel.

Ce « directeur du travail » (il y en a une quarantaine dans la métallurgie et dans les charbonnages de l'Allemagne), nous l'avons vu à l'œuvre : aux syndicalistes français il a vanté, en termes paternels, la qualité de la production, le « sens social » de l'entreprise, etc...

Le délégué syndical, visiblement gêné, n'avait guère envie de prendre la parole, et il a refusé, de toute manière, de nous accompagner dans la visite des usines. Il nous a bien fait comprendre, d'ailleurs ,que le « directeur du travail » (au traitement très élevé et « intéressé » à la gestion de l'entreprise) ne pouvait guère être considéré comme un représentant des ouvriers. Il semble bien, d'après ce que nous avons appris ,qu'à quelques nuances près, les choses se passent de la même manière dans les autres secteurs de la « co-gestion ».

Remarquez bien que le système de la « co-gestion » n'empêche guère l'activité syndicale de se donner libre cours ,encore qu'elle la gêne parfois. Cela dépend essentiellement des hommes qui ont la charge de représenter le syndicat à l'intérieur de l'entreprise. A Bochum, nous l'avons vu, des délégués du syndicat ont, dès le début, réagi de manière assez sévère à l'égard d'un « directeur du travail » qui, comme il nous l'a dit, se sentait « responsable de l'ensemble de l'entreprise ». Ailleurs, les choses peuvent se passer de manière différente.

Cela dit, l'activité syndicale en Allemagne, il faut la juger non pas selon tel ou tel critère qui

peut paraître positif ou négatif, mais selon l'efficacité qu'elle possède dans la société allemande. Il nous semble que la Confédération allemande, le D.G.B., a réussi à s'imposer dans les principales branches d'activité du pays et qu'elle est un peu partout un partenaire que l'on respecte et que l'on craint, parfois. Il suffit de jeter un coup d'œil dans la presse patronale, pour s'en apercevoir.

Relevons, pour terminer, un aspect de l'activité syndicale qui nous a assez impressionnés : il y a, dans la République Fédérale, plus de 800.000 ouvriers étrangers, italiens, espagnols, turcs, grecs, portugais, etc... Dire que ces ouvriers soient « intégrés », ce serait largement exagéré : ils forment, comme partout ailleurs, des communautés séparées. Mais ce que l'on peut dire avec certitude (et par opposition à ce qui se passe en Suisse, où les syndicats ont une attitude franchement hostile aux ouvriers étrangers), c'est que, en Allemagne, les syndicats ont fait un très grand effort pour se rapprocher des ouvriers étrangers, pour les intégrer dans le mouvement syndical et pour les protéger contre les abus des patrons et des autorités. Le syndicat de la métallurgie, en particulier, mais pas lui seulement, publie des journaux en italien, en espagnol, etc... organise des cours spéciaux pour les ouvriers étrangers et crée, ainsi, une ambiance qui rend supportable la vie à des hommes et des femmes doublement « aliénés ». Cela, aussi, fait partie de l'ambiance syndicale en Allemagne.

Gérard SANDOZ

EN ALGÉRIE : Un projet syndicaliste sur le contrôle ouvrier est interdit

Dans l'Union Régionale des syndicats ouvriers du Grand Alger a été distribué, au début de l'année, un remarquable document ronéotypé, de 34 pages, sous le titre « U.G.T.A. Projet de programme sur le contrôle ouvrier ».

Cet écrit tranchait fort heureusement sur la fadeur conventionnelle et creuse de ceux propagés par le parti unique et ses séides. Il était authentiquement ouvrier et syndicaliste. C'est pourquoi il a déplu en haut lieu. A sa dernière réunion, la commission exécutive de l'U.G.T.A. (moribonde et discréditée au point que son mandat a peu de chances d'être renouvelé au Congrès national de fin mars), a jeté l'anathème sur ce document. Elle a même ordonné l'ouverture d'une enquête aux fins de découvrir l'identité de ses auteurs !

En effet, Bachir Boumaza, de plus en plus prisonnier des liens dorés de la Coopération, et en passe de devenir l'homme, notamment, des trusts pétroliers, ne pouvait laisser s'exprimer la revendication du contrôle ouvrier *dans le secteur privé. N'hésitant pas à démentir le président Ben Bella, qui avait annoncé, il y a quelques mois, une refonte de la loi française sur les comités d'entreprise afin d'instaurer, dans le secteur capitaliste, une* cogestion *(1), le ministre de l'Economie a fait mettre le holà à ce langage désormais intempestif.*

Dans les milieux de la gauche socialiste du F.L.N. on ne dissimule pas que la cogestion *a bel et bien été enterrée par la majorité conservatrice du parti unique, à la veille de la grande réconciliation franco-algérienne sur l'autel du Pétrole.*

Pour notre part, nous croyons utile de présenter à nos lecteurs quelques extraits d'un document qui honore le syndicalisme révolutionnaire d'Algérie. Désavoué aujourd'hui, il pourrait bien devenir la charte pour laquelle combattront, dans les années qui viennent, le jeune mouvement ouvrier algérien et, à sa tête, les travailleurs de l'industrie n° 1, celle du Pétrole.

Notre Révolution Socialiste a déjà plus de deux ans. Le fondement de cette révolution est l'autogestion. Si, dans le secteur agricole développé, l'autogestion domine par rapport au secteur privé (composé de gros propriétaires algériens), il n'en est pas de même dans l'industrie. Le Congrès de l'Autogestion industrielle de mars 1964 a montré que ce secteur économique ne concernait que 10 à 15 % de l'industrie nationale, et n'employait que 12.000 à 15.000 ouvriers. Ainsi ces chiffres montrent que 80 % au moins de l'industrie nationale, de même qu'un secteur important de l'agriculture développée (aux mains des capitalistes algériens de la terre), se trouvent encore entre les mains de la bourgeoisie. Ce fait explique que la faible bourgeoisie algérienne (de la terre et de l'industrie), ait les mêmes intérêts de classe que la bourgeoisie industrielle étrangère (en particulier française), largement dominante dans notre secteur industriel...

Nous constatons que malheureusement les capitalistes, dans notre pays, ont continué à bénéficier jusqu'à présent des mêmes possibilités d'exploiter la classe ouvrière que par le passé.

La législation française, toujours en vigueur, le code du travail français, l'organisation du marché libéral capitaliste, l'absence de planification, l'existence du système bancaire capitaliste en dépendance étroite avec la France, l'implantation de trusts et de cartels internationaux considérables dans notre pays, etc., toutes ces conditions font que jusqu'ici, le rapport de forces, dans le secteur industriel, a été défavorable au mouvement ouvrier.

... Notre révolution socialiste a hérité d'un appareil d'Etat dont les lois et les structures étaient conçues, avant l'indépendance, pour protéger les intérêts économiques exclusifs des classes possédantes. Ces classes étaient : la grosse bourgeoisie française, propriétaire de la terre (les colons) et de l'industrie.

Ces possédants étrangers étaient en alliance avec la faible bourgeoisie algérienne, industrielle et agraire, et les gros commerçants algériens. Si les colons sont aujourd'hui éliminés, les autres classes possédantes ne le sont pas encore et elles profitent encore honteusement sur le dos de la révolution, de la protection que les lois et les structures de l'ancien appareil administratif garantissent. Cet héritage, après deux années de révolution socialiste est aujourd'hui devenu trop lourd. Par notre organisation au sein des syndicats, des unions locales et régionales, et au sein des Fédérations ainsi que de la Centrale, il nous appartient de briser cet héritage et de le remplacer par des structures étatiques algériennes, conçues en fonction de notre option fondamentale : le Socialisme, et par une législation entièrement refondue, une législation algérienne de l'économie et du travail.

La contradiction fondamentale de l'actuelle période de transition, contradiction qui explique la plupart de nos difficultés actuelles avec le patronat réside dans ce fait : le nouveau rapport de forces verrait les masses laborieuses jouer de plus en plus un rôle dirigeant dans la conduite des affaires du pays si ce rôle n'était constamment entravé, freiné, limité, par l'héritage juridique de l'époque coloniale.

---

(1) « En attendant qu'une réglementation nouvelle définisse les attributions et les responsabilités des Comités d'entreprise dans les sociétés privées, le Parti et le gouvernement admettent que l'action syndicale puisse prendre des formes revendicatives et utiliser, si nécessaire, l'arme suprême de la grève. »

Il est vrai que la puissance économique encore très grande des industriels bourgeois et des grosses sociétés dans notre pays, explique qu'au stade actuel de la révolution, les vieilles structures juridiques aient été maintenues et que les structures administratives ne soient pas encore entièrement aux mains des ouvriers et des paysans.

... Nos propositions sur le contrôle ouvrier se présentent, dans la perspective de la refonte totale de la législation et des structures administratives, comme une forme supérieure de la cogestion. C'est pour cela qu'avant même de voir appliquées nos propositions, nous pensons qu'il faudra aussi asseoir le pouvoir politique des masses laborieuses et doter la révolution économique des armes fondamentales qui lui font encore défaut : une législation socialiste de l'économie et du travail, ainsi que la refonte profonde des structures administratives héritées de l'époque coloniale. Une fois ces conditions fondamentales réalisées, alors nous proposons d'instituer le contrôle ouvrier de la production et de la gestion dans tout le pays, par la transformation du comité d'entreprise actuel en conseil ouvrier. C'est alors que nous pourrons lutter efficacement contre le chômage, contre la domination de classe de la bourgeoisie, pour la planification et pour le système économique socialiste.

TRANSFORMER LES COMITES D'ENTREPRISE EN CONSEILS OUVRIERS

Parallèlement à la législation nouvelle dont l'Assemblée Nationale va doter le pays, nous proposons que les nouvelles structures de gestion au sein des entreprises et sociétés capitalistes prennent la forme des conseils ouvriers. Ce terme de conseil ouvrier est plus conforme à la nouvelle légalité révolutionnaire que nous voulons instaurer, que la vieille dénomination de comité d'entreprise.

1°) Le conseil ouvrier, élu en assemblée générale des travailleurs, à bulletins secrets, sera l'émanation de la section syndicale devant laquelle il sera constamment responsable.

2°) Il sera présidé par le secrétaire de la section syndicale ou à défaut par un travailleur.

3°) Il admettra à ses séances, un représentant du patronat qui pourra avoir une voix délibérative ; les ouvriers étant toujours majoritaires.

4°) Les pouvoirs du conseil ouvrier sont :

— le contrôle de la production (normes, rythme du travail, procédés de fabrication, etc.),

— le contrôle de la gestion patronale,

— la participation à l'élaboration du bilan,

— la participation à l'élaboration du prix de revient,

— l'élaboration des études préparatoires au plan, au niveau de l'usine, et l'application impérative du plan national,

— le contrôle rigoureux du capital et des bénéfices de l'entreprise ou de la société.

5°) Le conseil ouvrier devra également jouer son rôle pour transformer le conseil d'administration des sociétés.

6°) Il organisera une formation professionnelle rationnelle, luttera contre le chômage et les promotions de façade en ayant le contrôle de l'emploi.

PROPOSITIONS CONCERNANT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cet organisme devra être transformé de la façon suivante :

1°) Le conseil d'administration devra comprendre 50 % de représentants des ouvriers et 50 % du patronat.

2°) Il sera présidé par un représentant du patronat.

3°) L'expert comptable du conseil ouvrier, présenté par la section syndicale, sera celui du conseil d'administration.

4°) Les commissaires aux comptes employés par le patronat devront fournir au conseil d'administration et au conseil ouvrier, toutes les pièces utiles pour que le contrôle puisse se faire (livre-journal et pièces y afférentes ainsi que le livre de caisse, le livre de banque, et le contrôle du C.C.P.).

5°) Il faut prévoir une refonte profonde de l'institution de l'arbitrage constituée aujourd'hui par le conseil de prud'hommes.

6°) La loi devra prévoir un système de sanctions en cas de refus d'application de ces clauses par le patronat : de l'amende jusqu'à la prison. Après un certain nombre de récidives, ou en cas de sabotage et liquidation de l'économie nationale, la nationalisation sans indemnisation doit pouvoir intervenir, le conseil d'administration (comprenant 50 % d'ouvriers) devenant immédiatement un comité de gestion, et le conseil ouvrier un conseil des travailleurs en attendant les élections. L'avantage de cette formule, c'est que le patronat ne peut pas contraindre les ouvriers au chômage en fermant l'usine sous des prétextes futiles.

CONDITIONS POUR L'APPLICATION DU CONTROLE OUVRIER : DES SYNDICATS ET UNE CENTRALE DEMOCRATIQUES

Naturellement, ces propositions, dont tous les ouvriers et les paysans pauvres saisissent l'importance, ne pourront entrer dans la pratique que si les ouvriers sont puissamment secondés, non seulement par leurs syndicats, fédérations, Unions régionales et locales, mais aussi par la direction de l'U.G.T.A. elle-même. Ces propositions sont aussi faites dans la perspective de la préparation du deuxième congrès de la centrale qui doit être un succès éclatant pour le triomphe du mouvement ouvrier algérien.

L'existence du nouveau rapport de forces, fait décisif de la période actuelle, ne permettra pas à toutes les forces obscures, aux opportunistes infiltrés dans l'appareil d'Etat, de vouloir imposer des décisions et des hommes contraires à la volonté de l'immense majorité des travailleurs. Le couronnement de la lutte que les travailleurs ont engagé depuis l'indépendance grâce à leurs syndicats devra donc être couronnée par un véritable congrès de la centrale U.G.T.A.

C'est d'ailleurs ce que le président de la République, le frère Ahmed Ben Bella a reconnu lui-même, lorsqu'il a déclaré le 18 juin dernier au premier congrès national de la fédération des cheminots : « Il est de mon devoir de dire aussi que l'un des moyens pour sauvegarder les acquis de la révolution, c'est un syndicalisme vivant, réellement vigoureux, démocratique, dans le cadre que nous nous sommes choisi. » Et le président a, plus loin, bien précisé : « Aussi est-il de mon devoir de vous dire que nous faisons confiance au syndicalisme, sans aucune immixtion : il ne peut y avoir d'immixtion, puisque les travailleurs sont des militants, il ne peut y avoir d'immixtion du parti puisque la majeure partie de ces syndicalistes ont lutté durant la guerre de libération, ont pris part à une action de tous les jours et ont montré qu'ils étaient les meilleurs Algériens. »

Les différents congrès fédéraux qui se sont succédé depuis le congrès-pilote des cheminots ont aussi montré que la démocratie syndicale avait régné lors de ces assises. Les cadres et les délégués de la base entendent la faire régner également au prochain congrès de la centrale, élire leurs dirigeants à tous les échelons, afin de couronner réellement les grandes victoires remportées jusqu'à présent.

Nous proposons donc que le congrès de la centrale discute complètement nos propositions sur le contrôle ouvrier de la production et de la gestion, et que la nouvelle direction de la centrale qui aura la confiance de l'immense majorité des travailleurs algériens, prennent toutes les dispositions pour faire entrer dans les faits le meilleur de nos propositions.

A travers les LIVRES

QUESTIONS ACTUELLES DU SYNDICALISME

par *Pierre LE BRUN* (aux Editions du Seuil).

On sait qui est Pierre Le Brun. Mais on pourrait aussi bien dire : on ne sait pas très bien qui est Pierre Le Brun. Contentons-nous donc de constater qu'il représente, au bureau confédéral de la C.G.T. dirigée par le parti communiste, une opposition gantée... une opposition qui d'ailleurs n'existe pas... je veux dire : dont on ne trouve pas l'expression à la base. Si bien que, dans cette organisation où l'on n'admet pas l'existence des tendances et leur représentation, on désigne par en haut, pour les besoins externes, *le* représentant de l'opposition !

Mais tenons-nous-en à parler du livre que Pierre Le Brun vient de faire paraître sous le titre « *Questions actuelles du syndicalisme* ». C'est un ouvrage intéressant et qu'un militant syndicaliste doit lire. Son auteur est un « militant » du type nouveau ; de ceux qui « militent » dans les sommets : au bureau confédéral, ou au Conseil Economique, ou au Conseil National du Crédit, ou dans d'autres organismes du même genre. Il en faut, sans doute. C'est seulement leur « spécialisation » qu'on pourrait incriminer.

Le livre commence par une étude sur la « paupérisation ». Cette étude se conclut, conformément à l'évidence sociale, par la constatation d'une *paupérisation relative*, par rapport à l'accroissement du revenu national et à la croissance de la productivité.

Le deuxième chapitre traite des *revendications* à mettre en avant, face à cette situation sociale. Nous y retrouvons avec beaucoup de satisfaction des revendications que nous préconisons ici-même. Par exemple *l'échelle mobile des salaires*, combattue de la façon que l'on sait, il y a peu de temps encore, par ceux qui siègent, autour de Pierre Le Brun, au bureau de la C.G.T. Nous y trouvons aussi cette excellente justification du *salaire mensuel*, se substituant au salaire horaire : « *Les progrès techniques actuels amènent le syndicalisme ouvrier dans les pays, comme les Etats-Unis, où la technique est la plus avancée, à poser des revendications d'un niveau aussi élevé que celle du salaire annuel garanti. En France même, les techniques nouvelles de rémunération par poste de travail — découlant elles-mêmes, pour une large part, des nouvelles techniques de production — constituent, par certains côtés, un retour au salaire « au temps » qui permet de revendiquer et d'obtenir la substitution du salaire mensuel au salaire horaire.* »

Suit l'important développement sur *la planification*, sur ce que devrait être une « vraie » planification démocratique, sur toutes les nuances entre consultation, participation et intégration. Vous lirez ensuite, avec un intérêt croissant, le chapitre sur « *Syndicalisme et politique* » où vous trouverez une défense et une interprétation très personnelles de la Charte d'Amiens (elle résiste à tout) et quelques étranges opinions, par exemple celle-ci sur Staline : « *Pour juger un tel homme, comme pour juger le général de Gaulle, il faut essayer de s'élever, au-dessus des polémiques et des péripéties, à l'objectivité et au recul de l'Histoire* ». Et ce n'est pas tout ! Mais il faut lire, je vous assure... (remarquez déjà que la majuscule à « Histoire » est de l'auteur).

Enfin, vous terminerez par « *l'Unité Syndicale* ». Après avoir enregistré notamment « la vivacité de la tradition anarcho-syndicaliste », Pierre Le Brun manifeste son accord général avec les principes maintenant bien connus du « P.M.S. U.D. », défendus par la Fédération de l'Education Nationale. Il publie, en annexe, le texte d'une résolution présentée et repoussée au congrès de la C.G.T. en 1957. Elle était pourtant timide ; elle proposait au congrès : « *de limiter, bien qu'il soit autorisé par les statuts, le cumul des responsabilités syndicales et des responsabilités politiques.* » Il ne faut pas seulement le « limiter », il faut l'interdire statutairement.

Vous entendrez, avec des impressions diverses, le chant final sur les attraits de « la vieille maison », la C.G.T. qui, écrit Pierre Le Brun « *est, quoi qu'on en dise, la plus « libre », la plus représentative et la plus combattive des organisations ouvrières* ». Mais pourquoi, diable ! Pierre Le Brun a-t-il éprouvé le besoin de mettre « libre » entre guillemets ?

R.G.

UN POETE RATIONALISTE GASTON ALBERT

Je vais parler d'un poète, et vous ne pourrez pas lire son œuvre. Il n'a voulu, sur l'instance de ses amis, se décider à publier son premier recueil de poèmes, qu'à très petit nombre. A 80 ans, il a choisi, dans une production abondante, et, sous le titre : *Par les Chemins du Doute*, a fait un petit volume précieux pour nous, et que nous aurions désiré voir diffusé plus largement...

Au début du siècle, en un collège du Nord, Pierre Monatte exerçait la fonction de pion. Un potache se prit d'amitié pour lui, et devint son élève en syndicalisme, tout en lui communiquant ses premiers vers. Devenu professeur d'anglais, Gaston Albert demeura un syndicaliste militant et combatif. Résolument révolutionnaire, il fut aussi, à sa manière très personnelle, un abondanciste qui donna des articles solidement charpentés dans la *Grande Relève* de Jacques Duboin, et fit de nombreuses conférences pour la cause d'une économie rationnelle. Ce n'était pas sans hérisser les abondancistes bourgeois.

Retiré dans le Midi depuis des années, Gaston Albert m'a dit son regret de n'avoir pas renoué avec Monatte, pour qui il conserve une admiration fervente.

Et voici ces poèmes, d'une prosodie rigoureuse, d'une langue précise et châtiée, musclée, gonflée de pensée. C'est un tenant farouche de la forme classique, qu'il manie de façon parfaite. Il chante son horreur des mensonges dont on inquiéta son enfance croyante, le titre dit bien ce qu'il tiendra : les chemins du *Doute*. Mais aussi, sa hantise de l'écoulement des choses, et l'illusion de la vie. Est-il pleinement pessimiste ? La beauté, l'amitié, l'amour, la justice restent au premier plan de sa croyance profonde. Son amertume n'est pas totale, mais tonifiante.

Je cueille rapidement quelques vers :

L'Eglise en vain brandit sur moi son anathème.

Le mécréant répond : « Puis-je ailleurs qu'en moi-même,

Trouver la vérité qu'ici-bas je poursuis ? »
nous dit-il. Et encore :

Je ne me suis jamais confessé qu'à moi-même.

Des hommes je n'attends nulle rémission,
Et d'avance, à mon corps, je refuse l'absoute.

Une rose d'automne avec le soir s'incline...
Ses pétales mourants jettent leurs derniers feux,
Mais un arôme doux comme un baiser d'adieux
S'échappe encor de sa corolle incarnadine.
O sache ainsi mourir avec sérénité,
Et que le dernier chant de ta lèvre expirante
De l'astre et de la fleur célèbre la beauté !

Je voudrais longuement citer. Le vieil ami généreux, toujours enflammé pour les justes causes est resté un irrépressible poète. Que nos camarades retiennent son nom. L'œuvre n'est pas vaine, et, un jour, elle viendra s'offrir dans une lumière vaste.

Louis SIMON.

LES FAITS DU MOIS

MARDI 2 FEVRIER. — Coup de grisou dans une mine du Pas-de-Calais : 15 morts.

Manifestation noire en Alabama (Etats-Unis) : arrestation du pasteur King, prix Nobel de la paix.

MERCREDI 3. — Accord entre la Pologne et la firme Krupp pour la construction d'une usine mixte.

Violents combats à Vientiane (Laos) entre factions militaires rivales.

JEUDI 4. — Conférence de presse du général de Gaulle.

VENDREDI 5. — Conférence de presse du président Johnson à Washington.

SAMEDI 6. — Raid du Vietcong sur l'aérodrome et quartier général de Pleiku au Vietnam du Sud.

A Hanoï (Vietnam du Nord) visite de M. Kossyguine, Premier soviétique.

DIMANCHE 7. — Raid d'avions américains sur le Vietnam du Nord.

Publication des notes de protestation soviétique et chinoise contre les raids américains.

MARDI 9. — Signature à Bucarest d'un accord commercial franco-roumain.

MERCREDI 10. — M. Kossyguine, Premier soviétique, rencontre à Pékin M. Chou En-Lai, Premier chinois.

A Moscou et à Pékin, violentes manifestations populaires contre les Etats-Unis.

Le Conseil des Ministres français propose un accord sur le Sud-Est asiatique.

Destruction à la dynamite par le Vietcong d'un cantonnement américain à Quinhoy (Vietnam du Sud).

JEUDI 11. — Des bombardiers sud-vietnamiens et 100 appareils de l'aéronavale américaine effectuent un nouveau raid sur le Vietnam du Nord.

L'Allemagne fédérale renonce à livrer des armes à Israël.

En Inde, dans l'Etat de Madras, violentes manifestations contre l'obligation de l'hindi comme langue officielle : 24 morts.

Grève administrative des professeurs de lycée.

Grève des réalisateurs de Télévision.

VENDREDI 12. — La France sort unilatéralement du « Gold Exchange Standard ».

Manifestation à Paris de la jeunesse communiste devant l'ambassade américaine.

LUNDI 15. — Le gouvernement de Pékin revendique le droit d'aider le Vietnam du Nord par tous les moyens.

A Tam-Ky (Vietnam du Sud) : manifestation violemment réprimée : 40 morts.

Conférence des peuples d'Indochine à Pnom-Penh (Cambodge).

MERCREDI 17. — Visite aux Etats-Unis de M. Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères de France.

Au Caire, visite du président tunisien Bourguiba.

JEUDI 18. — Débat au Bundestag sur les relations avec Israël et le Caire.

Au Soudan, démission du gouvernement : bataille entre tribus dans le sud du pays.

VENDREDI 19. — Nouveau coup d'Etat militaire à Saigon (Vietnam du Sud).

Manifestation de 2.000 étudiants à Madrid (Espagne).

A Lisbonne (Portugal), nouvelle manifestation d'étudiants.

LUNDI 22. — A New-York, assassinat du leader nationaliste noir : Malcolm X.

Nouvelle protestation des étudiants à Madrid.

MARDI 23. — On annonce que les travailleurs des Services publics recevront une augmentation de 4 à 5 % sur la masse salariale de chaque service public.

A Londres, conseil ministériel de la Petite zone de libre-échange.

Note de l'U.R.S.S. dénonçant les activités dangereuses des Etats-Unis au Vietnam.

Fin de la grève des réalisateurs de la télévision.

MERCREDI 24. — La France et l'U.R.S.S. vont se concerter sur la paix en Asie du Sud-Est.

Arrivée au Caire (Egypte) de Walter Ulbricht, Premier d'Allemagne de l'Est.

Mission en Israël de M. Harriman, représentant des Etats-Unis.

Réforme des comités d'entreprise et relèvement du salaire minimum interprofessionnel garanti.

JEUDI 25. — Plusieurs milliers d'étudiants manifestent silencieusement à Madrid et sont dispersés par la police.

Explosion dans une mine de Roumanie : 41 morts.

VENDREDI 26. — A Pnom-Penh, il est impossible de réunir la conférence des peuples indochinois en séance plénière.

Fermeture de la Faculté des lettres de Madrid : ordre de grève des étudiants.

SAMEDI 27. — Publication du Livre blanc américain sur le Vietnam.

Violent discours de M. Kossyguine, Premier soviétique, contre l'agression américaine au Vietnam.

13 mars : samedi à 15 h
78, rue de l'Université, Paris 7e
Louis MERCIER parle sur
**LUTTES DE CLASSES
ET LUTTE POUR LE POUVOIR
EN AMERIQUE LATINE**

D'où vient l'argent ?

MOIS DE FEVRIER 1965

RECETTES

Abonnements ordinaires	576,—	
Abonnements de soutien	195,—	
		771,—
Souscription		88,60
Vente au numéro		66,—
Librairie		64,80
Repas fraternel (2 versements)		32,—
Régularisation dépenses diverses janvier .. (remboursement arrhes non perçues pour repas fraternel)		300,—
Total des recettes		1.322,40
En caisse à fin janvier 1965		4.254,43
		5.576,83

DEPENSES

Impression et papier R.P. janvier 1965		1.474,27
Expédition		40,—
Librairie		50,—
Payé au total pour repas fraternel du 7 fév.		1.797,50
Divers frais de poste		82,60
Total des dépenses		3.444,37
En caisse à fin février 1965 :		
Espèces	338,10	
Chèques postaux	1.794,36	
		2.132,46
		5.576,83

LES ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Finidori (Paris), 25 ; Garnier (Stains), 30 ; Jargaille (Paris), 25 ; Maloriol (Saint-Etienne), 50 ; Roessel (Paris), 35 ; Toesca (Vincennes), 30. — Total : 195 F.

LA SOUSCRIPTION

Berthier (Cagnes), 4 ; Cacouault (Niort), 5 ; Dommanget (Oise), 5 ; Duperray (Loire), 8 ; Guéret (Puy-de-Dôme), 5 ; Ginioux (Paris), 20 ; Goldschild (Paris), 30 ; Martinollet (Aude), 5 ; Stechert (Paris), 1,60 ; Testud (Loire), 5.— Total : 88,60 F.

NOTA : Le mois de février a été un mois « pauvre ». Remarquez que le total des abonnements ordinaires et de soutien ne couvre qu'un demi-numéro. Il est vrai que le total de janvier couvrait un numéro et demi. Nous comptons sur un mois de mars plus « riche ».

Imp. « E.P. », 232, rue de Charenton, Paris 12e Le directeur de la publication : Roger HAGNAUER
Travail exécuté par des ouviers syndiqués.